

971.405  
A188

601/A/222/14

Vol. XI-No 2

20 sous

Février 1924

# L'Action Française

REVUE MENSUELLE

\$2.00 par année

DIRECTEUR: ABBÉ LIONEL GROULX



ANNULÉ  
PAR...  
BIBLIOTHÈQUE  
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL  
MONTRÉAL



BIBLIOTHÈQUE

## SOMMAIRE

L'ACTION FRANÇAISE	Mot d'ordre: CHEZ LES SNOBS.....	65
YVES-TESSIER LAVIGNE	LA PERTE DU CAPITAL HUMAIN.....	66
XXX	MONSEIGNEUR LOUIS-ADOLPHE PAQUET.....	87
CHARLES GAGNÉ	NOTRE PROBLEME AGRICOLE.....	91
ANATOLE VANIER	LE SAINT-LAURENT.....	103
ANTONIO PERRAULT	ENQUETE SUR LE NATIONALISME.....	105
LIBRE	CE QU'IL FAUT LIRE.....	119
NICOLAS TILLEMONT	LA VIE DE L'Action française.....	123

LIGUE D'ACTION FRANÇAISE

369, RUE ST-DENIS

TÉLÉPHONE: EST 1369

MONTRÉAL.

# Canadiens-Français

*Soyons fiers de nos institutions*

## NOS ÉPARGNES

dans nos banques

## NOS PLACEMENTS

dans nos industries

## NOS ACHATS

chez nos marchands.

## NOS ASSURANCES

à la compagnie d'assurance sur la vie

## "La Sauvegarde"

Une compagnie prospère offrant des garanties indiscutables, d'une expansion considérable.

Au-delà de seize millions d'assurance en force.

Consultez nos représentants ou adressez-vous directement au bureau principal

Édifice de "LA SAUVEGARDE"

Angle Notre-Dame et Saint-Vincent, Montréal.

**L'Action française** est l'organe de la *Ligue d'Action française*, centre d'action au service de la langue, de la culture et des traditions françaises au Canada.

Les directeurs de la Ligue sont : M. l'abbé Philippe PERRIER, président; MM. Anatole VANIER, avocat, secrétaire général, Louis HURTUBISE, ingénieur civil, trésorier, M. l'abbé Lionel GNOULX, professeur à l'Université de Montréal, M. l'abbé Lucien Pineault, professeur à l'Université de Montréal, MM. Arthur LAURENDEAU, professeur; Antonio PERRAULT, avocat, professeur à l'Université de Montréal, Emile Bruchesi, avocat, Montréal.



## LIVRES DE PRIX RÉCOMPENSES SCOLAIRES

La Maison Granger Freres Limitée offre en vente, cette année, le choix le plus varié et le plus considérable de Livres de Prix jamais offert par aucune Maison au Canada.

**VOYEZ NOTRE EXPOSITION DE  
BEAUX LIVRES A PRESENTER  
COMME PRIX SPECIAUX**

Les personnes qui désirent présenter un Prix Spécial à un Collège ou un Couvent ont ici l'embarras du choix. Nous nous chargeons de livrer à l'adresse voulue et d'expédier même à l'étranger les volumes commandés.

Messieurs les Membres du Clergé, les Directeurs et Directrices de Maisons d'éducation, les Commissaires d'écoles sont invités à visiter notre étalage.

Ceux de nos clients qui ne pourraient pas se rendre à notre magasin voudront bien nous écrire. Ils sont assurés de la même attention et du même soin que s'ils venaient en personne. Catalogues et conditions sur demande.

### GRANGER FRÈRES LIMITÉE

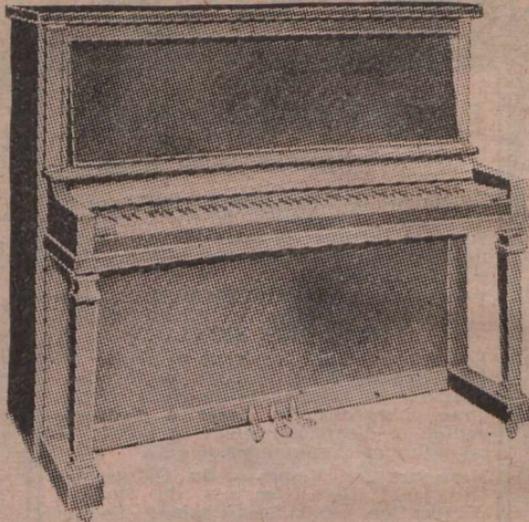
Libraires. Papetiers. Importateurs  
43 Notre-Dame, Ouest, Montréal

EDMOND-J. MASSICOTTE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

# LE PIANO PRATTE

ARTISTIQUE-DURABLE  
LE CHOIX DES ARTISTES



MODELE D'ARTISTE

*Le piano Pratte est toujours fabriqué par M. Antonio Pratte, qui en est l'inventeur et le fabricant.*

Il est le piano officiel des principales maisons d'enseignement.

Il est reconnu comme le meilleur par des artistes de réputation mondiale, tels que: Guilmant, Bourgault-Ducoudray, Plançon, Gigout, Staub, Lachaume, Lamoureux, Albani, Létondal, Laliberté, Victoria Cartier, etc., etc.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

***J. Donat Langelier***  
LIMITÉE

Tél. :

Est { 3425  
3426

366-368 Est, rue Ste-Catherine, Montréal

Le plus grand magasin du genre au Canada.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

## En vente à la Librairie Ducharme 133, rue St-Laurent, Montréal

Des livres . . . . qu'on ne trouve plus ailleurs.

P. DE LA ROCHEMONTEIX: 1. — *Les Jésuites de la Nouvelle-France au XVIIIème siècle.* 3 vols bro. 1700 pp. franco... \$7.50

P. DE LA ROCHEMONTEIX: 2. — *Relations par lettres de l'Amérique septentrionale 1709-10* — 1 vol. franco,..... \$1.25

HENRI d'ARLES: *Acadie*, 3 vols brochés, défraîchis, franco \$6.50

LIONEL GROULX: *Nos luttes constitutionnelles*, 5 fascicules, franco..... \$1.25

Catalogues sur demande.

## AU QUEEN'S

**Vous ne coudoieriez que des gens "bien"**

La clientèle de ce restaurant célèbre est en effet distinguée de bon ton... et fine bouche, car on y mange bien et bon.

Vous y prendrez vos repas "économiquement" — 75 sous le midi et \$1.00 le soir — dans une atmosphère de paix, de luxe et de respectabilité.

Allez au Queen's d'abord  
Et vous comparerez ensuite.

## HOTEL QUEEN'S

Direction et administration canadiennes-françaises

2, rue Windsor - - - MONTRÉAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour --  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

## L'Ecole Française des Maîtres-Verriers au Canada.

...Elle est dignement et excellemment représentée par la maison "Hobbs Manufacturing Co., Ltd", la plus importante au pays et dont les peintres verriers appartiennent tous à cette école illustre.

### Vitraux historiques et mythologiques Verrières religieuses, genre mosaïque

...sont entièrement fabriqués et peints chez nous, par nos artistes européens. Notre représentant se chargera gratuitement de vous faire un devis, sur demande.

### HOBBS MANUFACTURING COMPANY LTD

MAIN 583

444 rue Saint-Jacques, Montréal.

## LA PRÉVOYANCE

### COMPAGNIE D'ASSURANCES

189, rue St-Jacques, Montréal.

Incendie, Vie, Accidents,

Maladies, Vol, Responsabilité

Patronale, Glaces, Automobiles

GARANTIE

## J.-C. GAGNÉ

Directeur-Gérant.

Tél. Main, 4310-11-12-13.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

## Cadeaux pour anniversaires et pour toutes circonstances

Quelle que soit la valeur de l'objet que vous voulez offrir, venez l'acheter chez nous. Vous ne trouverez nulle part un meilleur choix, nulle part aussi de prix plus intéressants. Le cadeau le plus luxueux est peut-être un beau service de couverts: coutellerie et petite orfèvrerie de table en coffre de bois précieux, à moins que ce ne soit un service à thé et à café en argent massif.

Nous étalons ces mêmes objets, modèles et prix variés, en plaqué-argent fin sur maillechort ayant la résonance et l'apparence de l'argent massif, si bien qu'il faut un œil exercé pour le distinguer. Le plaqué-argent de cette qualité dure indéfiniment. Le donataire en jouira toute sa vie et il conservera ainsi un souvenir agréable du donateur dont le bon goût et le désir de plaire seront célébrés aussi souvent que le service sera utilisé.

Notre argenterie en couche épaisse sur métal dur constitue le don le plus pratique puisqu'il n'existe aucun autre objet d'un meilleur usage, si ce n'est l'argent massif.

Cependant, nous exhibons de nombreux articles pour le décor de la maison qui ne seraient pas moins appréciés de ceux à qui vous les offririez, tels sont: les horloges grand'mère ou de salon, les lampadaires avec leurs abat-jour somptueux, les bronzes, les marbres, les potiches, la cristallerie de Baccarat, etc.

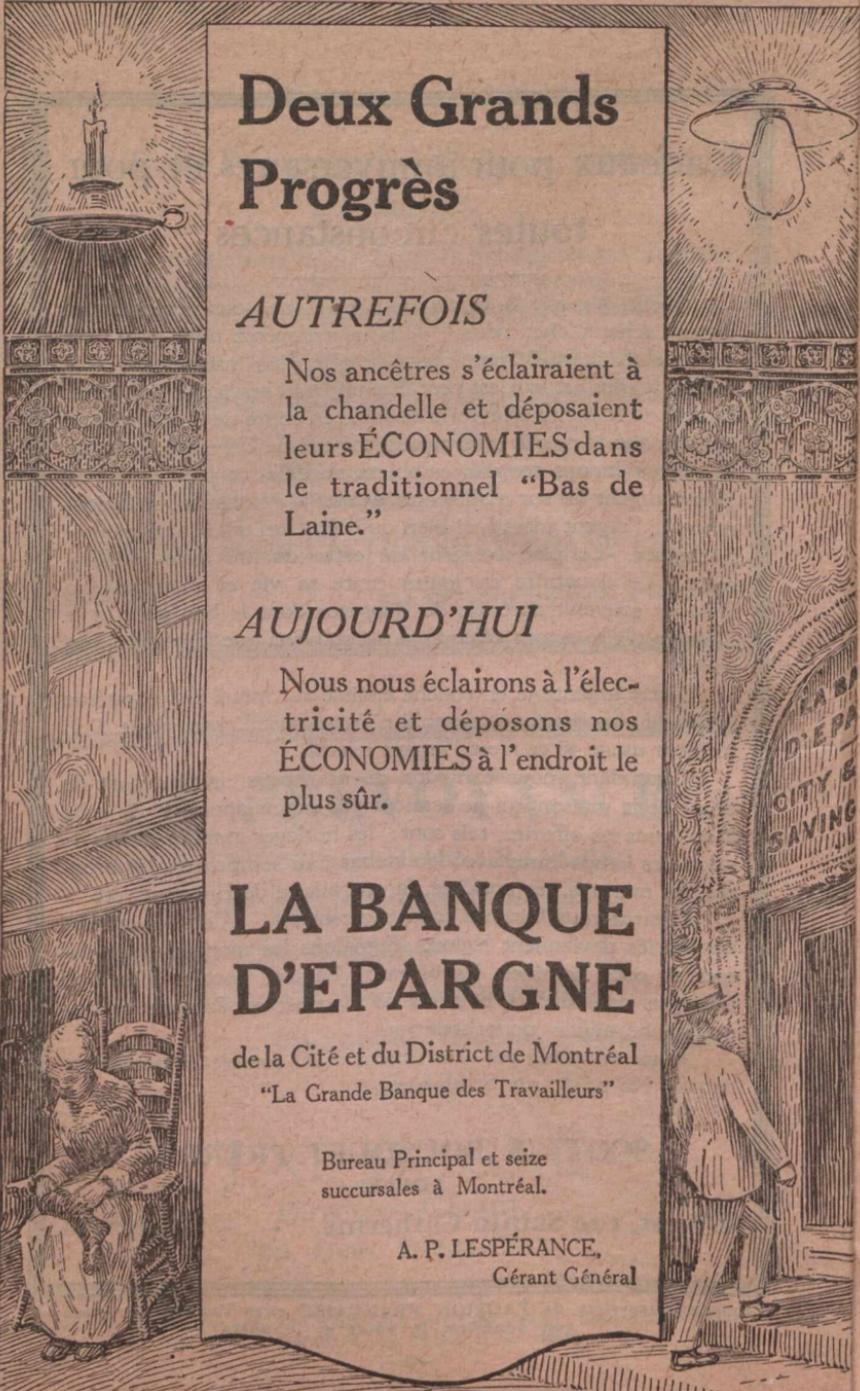
Désirez-vous faire un cadeau personnel? Alors les articles appropriés deviennent légion. Signalons les montres pour dames et pour hommes, les bijoux: bagues, boucles d'oreilles, barrettes pour dames, boutons de manchettes, épingles de cravates, chevalières pour hommes.

Vous trouverez cet assortiment aussi complet à notre succursale No 2558, rue St-Hubert.

**SCOTT & BOUSQUET FRÈRES,**  
LIMITÉE

479-est, rue Sainte-Catherine, - - Montréal

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre



# Deux Grands Progrès

## AUTREFOIS

Nos ancêtres s'éclairaient à la chandelle et déposaient leurs ÉCONOMIES dans le traditionnel "Bas de Laine."

## AUJOURD'HUI

Nous nous éclairons à l'électricité et déposons nos ÉCONOMIES à l'endroit le plus sûr.

# LA BANQUE D'ÉPARGNE

de la Cité et du District de Montréal  
"La Grande Banque des Travailleurs"

Bureau Principal et seize succursales à Montréal.

A. P. LESPÉRANCE,  
Gérant Général

## Bronze, cuivre ou fer martelé...

Si vous aimez le solide et l'artistique.

Si vous avez un travail délicat à faire exécuter dans l'un de ces métaux, nous mettons à votre service une équipe de maîtres-ouvriers d'un goût et d'une habileté remarquables. Ils interpréteront intelligemment *votre idée à vous* et la rendront avec une exactitude parfaite, pour peu que vous leur donniez les jalons nécessaires.

### Nos états de service, nos références

Depuis nombre d'années, nous travaillons activement, à la satisfaction générale de tous nos clients. Voici, entre mille, quelques-uns de nos travaux, qui sont de véritables références :

Riches comptoirs en bronze, pour la Banque d'Épargne et la Banque Nationale.

Grilles finement ouvragées, pour la Banque d'Hochelaga.

Éléphants électroliers et chandeliers, lustres somptueux, appliqués minutieusement et artistement travaillés, faits pour le compte ou de l'École Polytechnique ou de l'Hôtel-Dieu, ou de MM. les Sulpiciens ou des RR. SS. de Sainte-Anne, etc., etc.

Et nous mettons le même soin, à renouveler les vieux objets en métal comme les candélabres, etc... faites-nous d'abord faire un "rafistolage" de ce genre, si vous voulez nous juger à l'œuvre !

---

## Les ouvrages d'art en cuivre limitée

La seule maison canadienne-française, au Canada.

**247, rue Sanguinet, - - - Montréal**

**Est 143**

**Rockland 249**

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

# TOUJOURS EN AVANT

**THE  
PRIMUS**

Noir et Vert  
naturel

En paquets  
seulement.



Conserves  
Alimen-  
taires de  
Fruits  
et  
Légumes  
PRIMUS

POUDRE A PATE  
CRÈME DE TARTRE  
GELÉES EN POUDRE

## “PRIMUS”

La marque “PRIMUS” est une garantie de qualité et de pureté.

**L. CHAPUT, FILS & CIE, Limitée**

Maison fondée  
en 1842

2 à 12 rue DeBresoles, Montréal.

# BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siège Social: 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL.

Capital autorisé.....	\$5,000,000.00
Capital versé.....	\$3,000,000.00
Fonds de Réserve et Profits accumulés.....	\$1,525,000.00

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : L'hon. Sir HORMISDAS LAPORTE, C.P., ex-maire de Montréal, de la maison Laporte, Martin (Ltee), président “Société d'Administration Générale”; vice-président du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-président : M. W.-F. CARSLY,

Vice-président et Directeur général : M. TANCRÈDE BIENVENU, administrateur “Lake of the Woods Milling Co.”

M. G.-M. BOSWORTH, président de la “Canadian Pacific Steamships Limited”

L'hon. NEMESE GARNEAU, C.L., Québec, président Les Prévoyants du Canada.

M. ÉMILIE DAoust, Président de la Librairie Beauchemin, Limitée; Commissaire du Port de Montréal.

M. S.-J.-B. ROLLAND, Président de la Cie de Papier Rolland Limitée.

### BUREAU DES COMMISSAIRES-CENSEURS

Président : L'hon. N. PÉRODEAU, ministre du Gouvernement Provincial, administrateur “Montreal Light, Heat & Power Consolidated.”

Vice-président : M. J. AUGUSTE RICHARD, administrateur de l'Université de Montréal; président “Fashion Craft Manufacturers Limited”.

Hon. E.-L. PATENAUDE, C.P. avocat, M.P.P., administrateur de l'Alliance Nationale.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

## CHEZ LES SNOBS

---

*Voici deux histoires incroyables, mais vraies, abominablement vraies.*

*La scène se passe chez un marchand de pianos canadien-français. Un compatriote de la "haute" se présente, examine, fait examiner par un artiste toutes les variétés de pianos. C'est le piano Pratte qui l'emporte. — "Très bien, dit le monsieur de la "haute", fort contrarié; "je m'en vais l'acheter, mais vous allez me gratier ce nom et y mettre Chicken, Armstrong ou ce que vous voudrez..... car, vous comprenez, dans mon salon, avec le monde chic qui le fréquente, jamais de la vie je ne puis étaler un piano de fabrication canadienne-française....."*

*La scène se passe dans un hôpital canadien-français. Le propriétaire d'une grande pharmacie de gros canadienne-française, — que nous appellerons, pour n'être pas indiscret, la Pharmacie nationale du Canada —, se présente. Il fait valoir la nationalité de sa maison. — "Inutile", lui répond la préposée; "nous achetons chez Lymans, un Anglo-protestant si vous voulez, mais qui nous sert si bien". — Le solliciteur revient à la charge après quelques jours. — "Inutile, monsieur." — Le solliciteur se ravise. Il dépêche à l'hôpital un voyageur de commerce anglo-ontarien. Celui-ci qui ne parle pas un mot de français, sollicite au nom de la National Pharmacy of Canada et revient avec une commande de \$300.00.*

*Oui, cette espèce de Canadiens français existe ! Mais ne voudrons-nous pas qu'elle cesse d'exister ?*

## L'ENNEMI DANS LA PLACE.

### LA PERTE DU CAPITAL HUMAIN

---

#### L'ÉMIGRATION VERS LES VILLES

L'annuaire statistique du pays donne à notre province, comme population urbaine en 1921, 1,323,071 habitants, contre une population rurale de 1,038,128. Les villes du Québec contiendraient plus de Canadiens que ses campagnes, en apparence. Ce déséquilibre au profit des villes dans la répartition de la population constitue-t-il pour la patrie un bien ou un mal? *L'Action française* veut savoir à quoi s'en tenir à ce sujet, de manière à conformer son action aux besoins de l'heure.

Les hommes sont faits pour ne pas vivre isolés. Leur naissance, le développement de leur corps, la formation de leur esprit, la discipline de leur volonté requièrent absolument le concours d'autres êtres humains. Ceux-ci mettent en commun leurs ressources propres et cette entr'aide contribue à créer un milieu où chacun puise les éléments nécessaires pour devenir homme complet. Voilà pourquoi, sur la terre, il y a des familles et des agglomérations de familles. Les tâches sont partagées entre plusieurs et, ainsi, le travail de mise au point de l'être humain court moins le risque d'être nul.

Pour que toutes ces tâches s'accomplissent sans désordre et avec profit, il faut qu'il existe une organisation, une subordination des efforts, empêchant leur répétition inutile, ou, au contraire, favorisant leur multiplication. Certains besoins généraux doivent être satisfaits avant tous les autres, autrement l'espèce humaine disparaît de

la terre: il faut se nourrir pour vivre. Les hommes sont loin d'être des esprits ou des nuages que le vent emporte. Pour maintenir la vie dans leurs membres, ils doivent manger et boire. Pour se garantir le corps du froid et du chaud, ils doivent le couvrir. Pour protéger leur sommeil, ils doivent chercher un abri. Aussi les hommes se livrent-ils partout à l'exploitation de la terre pour se fabriquer des aliments et des vêtements, pour se bâtir des habitations. Ils se répandent à sa surface; la qualité du sol, l'abondance ou la rareté de l'eau, les procédés de travail sont autant de mobiles entre mille autres, qui les poussent à espacer ou à rapprocher le champ de leurs opérations.

Population rurale du Québec en 1871: — 1,047,923  
Population rurale du Québec en 1921: — 1,038,128

D'ailleurs, tous les hommes n'ont pas les mêmes aptitudes et certaines entreprises entraînent un apprentissage difficile. Les unes peuvent être conduites par tous les hommes indistinctement, car tous ont reçu de la nature les moyens de s'en bien tirer. Nourrir l'espèce est un besoin aussi important que nourrir l'individu. La plupart des hommes se livrent donc à la production d'êtres semblables à eux-mêmes, et le nom de cette industrie, c'est la famille.

Québec: Canadiens français en 1851: 669,528 sur un total de 890,261  
Québec: Canadiens français en 1921: 1,889,090 sur un total de 2,361,199.

L'industrie de la famille rapporte d'autant plus que l'outillage est perfectionné, les frais d'entretien peu élevés. A cet égard, l'industrie famille se trouve installée, à la campagne et dans les petites agglomérations, dans de meilleures conditions de rendement que dans les groupements considérables. On obtient des enfants très sains:

les générateurs sont vigoureux, il y a du soleil et de la lumière et de l'air pur, la nourriture est substantielle, et à portée de la main et de la bourse.

D'autres fonctions exigent une préadaptation spéciale complétée par un apprentissage souvent ardu; elles sont le lot d'un petit nombre, parce qu'il suffit de quelques-uns seulement pour en répartir les bienfaisants effets sur l'ensemble. Précisément parce qu'elles doivent profiter à la collectivité, ces fonctions doivent s'exercer à un point où tous ces groupes divers, les familles, sauront sans retard les trouver. C'est ainsi que le maître d'école, éveilleur de l'intelligence, et le prêtre, éducateur de la conscience, et le médecin qui refait le corps, et le notaire, témoin officiel des relations juridiques, posent l'une près de l'autre leurs maisons. Ce rassemblement de maisons devient un lieu de rencontre et d'échange de services.

Les hommes ne produisent pas toujours dans les mêmes conditions de facilité et de succès, leurs aliments et leurs vêtements. Ils n'aperçoivent pas aliments et vêtements toujours sous le même angle d'utilité ou de plaisir. La pluralité des goûts, l'abondance ou la pénurie des vivres engendrent des échanges de produits. Ces échanges nécessitent des rapprochements entre les hommes et il y a donc des points de rencontre. Comme ces points ont pour but de satisfaire à des exigences qui, elles, n'attendent pas, ils doivent être d'accès facile, de façon qu'on ne perde pas de temps à les découvrir. Aussi voit-on partout ces lieux d'échange de produits se disposer de manière à faciliter les rapprochements.

Bourgs	de	la	province	de	Québec	en	1921	86
"	"	"	"	"	"	"	1911	64
"	"	"	"	"	"	"	1901	40
Villages	"	"	"	"	"	"	1921	167

Besoins du corps, besoins de l'esprit, besoins de l'âme: tous sont si enchevêtrés dans la vie des hommes que les lieux de rencontre où tous ces besoins divers trouvent satisfaction se mêlent également. Et voilà pourquoi il y a chez nous tant de paroisses. Ces paroisses, qu'ailleurs on nomme hameaux, bourgs, enveloppent le même phénomène: la pratique de l'échange entre les hommes.

Les hommes sont libres, et il y a, dans les résultats de leur activité, de l'inconnu pour les autres. Et la terre où ils puisent de quoi vivre, n'a pas toujours des faveurs égales. D'où la nécessité pour l'ensemble des familles de parer à la disette possible par des mises de côté de toute nature; de garantir les familles contre les hasards mauvais venant des hommes, en mettant la Justice devant elles comme un bouclier. Le bouclier doit être visible de loin afin que chacun puisse, en cas de péril pour sa personne, se réfugier derrière. Les lieux où l'on entasse toutes les épargnes de tout genre doivent être vastes, afin que le plus d'accidents et de désastres possible soient évitables. Parce que le voisinage de la Justice et de ces magasins procure une sensation de plus grande sécurité, ces lieux sont très fréquentés des hommes; ils sont d'importants points de rencontre. L'Eglise fixe là les chefs de son gouvernement spirituel; de ces carrefours, ils peuvent faire entendre à un plus grand nombre les paroles de la vie éternelle, et rappeler par leur présence aux autorités civiles qu'il existe des lois plus respectables que les leurs.

Ces hommes nombreux qui vivent sur divers points de l'espace, tantôt disséminés en groupes minuscules, tantôt massés en rassemblements imposants, ont, nonobstant les divergences momentanées d'aspirations, des intérêts solidaires. Une main puissante doit diriger vers un même but

temporel ces volontés parfois si opposées. Car tous ces êtres descendent des mêmes pères; ceux-ci ont mêlé leurs cendres dans la terre où on a déposé leurs cadavres; ils y sont enfouis si nombreux et depuis tant d'années, qu'on ne discerne plus quelle motte recouvre ton père et mon père. Aussi les fils disent-ils: nos pères. Ceux-ci ont longtemps travaillé le sol où on les a couchés, ils ont fait des projets d'avenir, ils ont lutté contre les agresseurs de leurs biens; quand la mort vint briser leur vie, ils laissèrent des tâches inachevées qu'il convient de finir. C'est aux enfants à garder ce qu'ils reçurent en dépôt et à parachever les entreprises interrompues. Il y a des fils fidèles et il y en a d'oubliés. Il faut que les uns et les autres conservent par amour ou de force toutes ces traditions et le coin d'espace qui les circonscrit toutes, la terre des pères, la patrie. A toutes les volontés une même main indique donc une direction: c'est la main des chefs politiques. Ceux-ci personnifient aux yeux des autres sociétés humaines, la société de fils et de frères qu'ils ont pour devoir d'état de conduire vers le bonheur social.

Les lieux où ils fixent leur séjour deviennent les capitales, les grands lieux de réunion de cette société d'hommes. Ces derniers y affluent avec tous leurs intérêts, tout leur or, toutes leurs inventions, toutes leurs sciences. Si les bons y viennent en grand nombre, beaucoup de méchants y accourent aussi; car, dissimulés dans la foule, dans le bruit des allées et venues, ils peuvent accomplir leurs mauvais coups sans trop éveiller l'attention. Tout ce monde rassemblé s'adonne avec acharnement à tous les genres de travaux. Il faut donner aux chefs le sentiment permanent de la puissance qu'ils détiennent. Et ces capitales du gouvernement se transforment en capitales de production d'où sortent, mêlés aux décrets de l'autorité

politique, les produits industriels. Beaucoup d'hommes y vivent côte à côte, les habitations s'y entassent et les routes s'y croisent de mille manières.

Et si la nature a comme préparé d'avance le site de ces capitales, si elle y fait aboutir les chemins qui marchent: rivières, fleuves, mers; si elle les a posées dans une plaine comme le centre d'un cercle, ou sur une montagne comme un phare qui appelle les yeux, alors empoignant le levier que leur a préparé la nature, les capitales soulèvent leur gloire jusqu'à la splendeur. Elle brille d'un tel éclat que les hommes des champs, fascinés par cette lointaine lumière, lâchent là-bas leurs travaux durs, oublient le testament de leurs pères et se précipitent, le rire aux lèvres, vers les rues pavées des capitales.

## VILLES DU QUEBEC EN 1851

Montréal .....	57,715	habitants
Québec .....	42,052	"
Trois-Rivières .....	4,936	"
Sorel .....	3,424	"
Saint-Hyacinthe .....	3,313	"
Saint-Jean .....	3,215	"
Sherbrooke .....	2,998	"
Population totale de la province en 1851 .....	890,261	"
Population urbaine du pays .....	117,653	"
Population rurale en 1851 .....	772,608	"

En 1851, il y a 654,955 habitants de plus dans les campagnes que dans les villes.

## VILLES DU QUEBEC EN 1923, EN CHIFFRES ROND

## CAPITALES

Montréal .....	800,000	habitants, fondée en 1642
Québec .....	100,000	" fondée en 1608
Trois-Rivières .....	25,000	" fondée en 1634
Sherbrooke .....	25,000	"
Hull .....	25,000	"

## VILLES MOYENNES

Lachine .....	20,000	habitants
Lévis .....	16,000	"
Saint-Hyacinthe .....	13,000	"
Saint-Jean .....	12,000	"
Shawinigan .....	12,000	"
Sorel .....	10,000	"

Joliette .....	10,000	“	
Chicoutimi .....	10,000	“	
Valleyfield .....	10,000	“	
Population totale de la province en 1921 .....	2,361,199	habitants	
Population urbaine du pays, recensement 1921	1,323,071	“	
Population rurale .....	1,038,128	“	

En 1921, il y a 284,943 habitants de moins dans les campagnes que dans les villes et villages.

Certes, c'est un grand avantage pour un pays de posséder des capitales. Si elles consomment énormément de vivres, si elles usent beaucoup de vêtements, si elles détruisent beaucoup de vies humaines, elles sont en même temps de grands exemples de travail et d'immenses ateliers de production. La campagne apporte ses produits bruts à leurs laboratoires qui les transforment en chefs-d'œuvre. Elles savent tirer de substances sans apparence des trésors d'utilité. Elles construisent dans leurs usines des machines qui multiplient jusqu'à mille fois la force des bras. Elles emballent les produits de l'ouvrier et les poussent à travers le pays avec une vigueur si irrésistible qu'ils roulent jusqu'aux confins des continents. La disparition de ces capitales seraient une perte pour la nation, car elles contribuent pour une forte part à créer les moyens d'exploitation de notre pays. Transformation de nos forêts en bois utiles et en papier, de nos poissons en conserves alimentaires, de nos fourrures en marchandises, de nos mines et de nos carrières en objets d'échange, de nos cataractes en énergie électrique, de nos troupeaux en cuir et en viande; un tel travail requiert d'immenses ateliers et de grands marchés. Les capitales sont là pour les fournir.

Excitation de notre amour pour le patrimoine des ancêtres, recherche minutieuse des instruments les mieux adaptés à l'exploitation complète d'un territoire vaste comme trois fois la France, application de notre cœur et de notre intelligence à découvrir les meilleures méthodes pour

servir la patrie: pareille tâche exige un ébranlement de l'âme que les capitales sont mieux en état de produire que les campagnes.

Ce n'est donc pas un fait anormal de voir la population se cristalliser sur tel ou tel morceau de pays; l'instinct social et les circonstances géographiques et politiques expliquent assez ces grands rassemblements sur certains points de l'espace.

Mais ces capitales, moyennes et grandes, du gouvernement, de l'industrie, du savoir, ne doivent pas seules compter dans une société d'hommes raisonnables. Elles s'imaginent aisément que leur agitation est toujours de l'action et que seules, elles détiennent le secret de la prospérité d'un pays. Elles sont alors dans une profonde erreur. Pour le travail d'invention du penseur, de l'artiste, de l'artisan de génie, et pour l'élaboration de leurs œuvres, les capitales sont, sans nul doute, un excellent milieu. Dans les grandes villes, en effet, toutes sortes d'échanges se pratiquent; il y existe un va-et-vient continuel de personnes, de marchandises, d'idées. La vie nationale trouve, là aussi, de puissants ressorts. Mais qu'on n'oublie jamais pourtant le mot de Rivarol: "La perfection d'une pendule n'est pas d'aller vite, mais d'être bien réglée". Dans l'ensemble de rouages et de ressorts que constitue un Etat, l'agriculture, avec le genre de vie et la tournure d'esprit qu'elle comporte, reste bien le balancier de toute cette mécanique.

Les campagnes sont, pour la patrie, un réservoir d'hommes. Tandis que les villes mettent sous la main de leurs citadins toutes sortes de plaisirs, les uns sérieux, les autres vains, les campagnes, agréables dans la parure changeante des saisons, monotones néanmoins par le calme perpétuel qui y règne, ne fournit à l'habitant que la faculté

d'une seule joie certaine: la joie la moins coûteuse et la plus profonde, celle de l'amour. A lui, si près de ses sous, parce qu'il peine pour les gagner, cette richesse des sens ne fait rien déboursier. Aussi de ce côté-là, notre habitant ne pratique-t-il aucune économie. Il écoute la voix de l'Eglise qui lui réclame des âmes. Il fabrique en série des sujets pour l'Etat dont il accroît la juridiction et, partant, l'influence.

Les campagnes sont de plus, pour notre pays, une garantie d'indépendance. Il nous faut beaucoup d'agriculteurs parce qu'il nous faut une patrie libre. Notre patrie redeviendra libre le jour où, comme il y a cent ans, notre consommation en nourriture et en vêtements s'appuiera en majeure partie sur notre travail et notre terre. Aujourd'hui, nos villes et nos capitales, où trouvent-elles surtout de quoi vivre et s'habiller? Dans l'Ontario, aux Etats-Unis, dans les pays atlantiques, dans les contrées de l'Ouest. Ces importations de l'étranger nous mettent à sa merci et dirigent notre argent hors de nos frontières. Et notre terre est capable de nourrir toute sa population et de la vêtir en partie puisqu'elle l'a déjà fait. On n'est pas maître de sa personne, quand on demande au voisin ce qui soutient le corps et ce qui le protège.

Les campagnes sont les sûres gardiennes du patriotisme. Les villes et les capitales dédaignent facilement les traditions de la patrie, parce qu'elles prisent la nouveauté et le brillant et que les vieilles mœurs, patinées par les siècles, n'offrent plus que des reflets mats. Les villes peuvent se permettre cet esprit de changement, car, lieux de grands échanges, elles pourront, une fois l'objet de leur engouement dépoli, le laisser pour un neuf. Les campagnes préfèrent la solidité et la vigueur, parce qu'elles goûtent les objets fabriqués à leur image. Et qu'y a-t-il de

moins fragiles que ces souvenirs, que ces gestes, que ces chansons, qui ont traversé les siècles en usant à peine leurs gaines ? Et parce que les campagnens s'attachent jalousement à tous ces objets par esprit professionnel, peut-on dire, elles rendent à la patrie un service immense. Elles rappellent sans cesse aux yeux et à l'oreille que la patrie ne se compose pas uniquement des êtres d'aujourd'hui et de demain, mais aussi et surtout des êtres d'hier et d'avant-hier, innombrable multitude, vivant dans les œuvres présentes, qui surveille, du haut de l'éternité, la gestion par la petite multitude d'aujourd'hui des biens légués à la postérité.

On a davantage la sensation, le sentiment de la patrie, quand on en possède soi-même un morceau. Agglomérés en groupes compacts, ne pouvant s'étaler en surface, les peuples des villes s'élèvent en plans superposés les uns sur les autres. Ils n'ont donc qu'une idée plus abstraite de ce que peut être la terre de leurs pères ; ils ne possèdent pas, comme l'habitant, tout près des yeux et de la main, un symbole du patrimoine commun. Le patriotisme des capitales est, en conséquence, mieux raisonné peut-être que celui des campagnes ; il n'y est sûrement pas mieux vécu.

Les campagnes sont les fidèles du bon sens. En face des idées nouvelles prônées par les villes, elles ont des idées anciennes auxquelles elles peuvent les rapporter. Ce travail de comparaison des inventions neuves aux inventions d'autrefois développe le jugement. Ce travail exige un certain temps et permet aux campagnes de faire le triage entre les trouvailles durables et les trouvailles éphémères. Dans les villes où la vie est ardente, toutes sortes d'expériences se poursuivent. Les expériences se succèdent si vite et la curiosité est si vive qu'on les essaie

toutes sans avoir le temps de les examiner à fond. Les idées folles courent donc les rues.

Les campagnes sont un bienfait social en stabilisant la propriété. L'industrie manufacturière actuelle ramasse les populations sur un petit espace. Les hommes ne s'étaient plus en plan horizontal, mais en ligne verticale. L'instinct de conservation et l'instinct de la propriété continuent de fermenter dans cette masse. Comme il est difficile d'acquérir de l'étendue et d'attacher ses biens à un morceau d'espace, on les mobilise. Cette mobilisation des valeurs facilite leur consommation; or, celle-ci est trop souvent une destruction. L'industrie agricole éparpille sur une grande surface ou groupe fort peu ses entrepreneurs. Par son état, l'agriculteur tend donc à acquérir de l'espace et il est à même de le faire. L'espace est pour lui un capital productif puisqu'il en tire, par son travail, des revenus en nature. Mais un champ n'est pas partageable comme une somme d'argent. Aux prises avec un fait dont elle doit tenir compte, l'imagination de l'habitant ne peut s'arrêter à toutes les fantaisies. Des capitaux, lorsqu'ils sont fonciers, ne se remuent pas aisément. L'inconvénient de diviser une ferme, de morceler un champ s'aperçoit mieux que l'inconvénient de diviser un titre de consommation, c'est-à-dire de l'argent liquide. Quand le capital de production est liquide, en titres de consommation, pour partager il suffit de vendre. Toutes les fantaisies peuvent se donner libre cours. La grande mobilisation des valeurs, et les villes y tendent toujours, favorise donc l'imagination bonne ou mauvaise; elle enlève au jugement la première place, le bon sens court souvent grand risque d'être supplanté par l'utopie. Voilà pourquoi dans nos campagnes, les spéculateurs et les brasseurs d'argent se rencontrent rarement et viennent d'ailleurs.

L'agriculture est un important facteur de notre développement politique. Si nous voulons que l'immense territoire du Québec soit vraiment nôtre, nous devons, sur toute sa superficie, faire acte de présence et de premier occupant. A cette contrée aux bornes bien distantes, il faut une couverture humaine qui les joigne les unes aux autres. Il faut des marques de propriété inscrites dans le sol et sur l'eau. Nos gens sont là pour agir. Munis de tous les outils que la profession met en leurs mains: culture arable, pastorale et maraîchère, arboriculture fruitière, pêche en eau douce et en eau salée, ils vont labourer le sol et les flots de leur patrie. Tous les coins du pays porteront le signe de leur passage et de leur prise de possession. On écoute les chefs d'un grand pays peuplé et exploité; on se moque des peuples quand ils se montrent vêtus d'un trop grand territoire pour leur taille.

Les habitants sont les mainteneurs de la foi religieuse. Dans les capitales de la production industrielle, les ouvriers voient sans cesse la matière se plier docilement aux ordres du génie de l'homme; ils sont disposés à croire que tous les domaines relèvent de lui. L'orgueil leur est facile, et la Providence paraît lointaine. Toujours en lutte avec les forces du monde physique, l'agriculteur les voit, au contraire, fort souvent faire échec à ses combinaisons, il en reçoit de fréquentes leçons d'humilité, et l'état d'âme qui en résulte le tourne naturellement vers Dieu dont il éprouve le constant besoin d'assistance.

La vie active dans les champs est une assurance de succès pour la vie active des villes. La population de ces dernières est de belle humeur et sa capacité de produire est normale quand l'acquisition du pain quotidien coûte peu d'efforts. En outre, l'intelligence de l'homme s'exerce et prouve tout ce dont elle est capable, lorsque

l'abondance des moyens de subsistance détourne de la préoccupation du nécessaire. Absorbé par les besoins de la nature, l'esprit ne peut s'adonner à des entreprises favorables à la civilisation. Mais parce qu'une industrie agricole florissante dépasse les besoins de ceux qu'elle emploie, parce que le labeur d'une partie de la société suffit pour subvenir aux besoins de la société entière, penseurs, artistes, savants, théologiens, tous ceux qui se préoccupent de perfectionner l'espèce humaine, ne sont plus contraints au travail manuel, à une existence mince; ils ne sont plus forcés de négliger leurs travaux propres.

\* \* \*

Puisque, dans un pays, l'agriculteur possède une valeur si grande, il faut à tout prix l'y garder. Or, dans la vallée du St-Laurent, on assiste au triste spectacle de la désertion des campagnes. Sans doute, le défrichement se poursuit dans l'Abitibi, au Lac-St-Jean, à la Matapédia. Mais l'afflux de ruraux vers les régions nouvelles serait petit, en comparaison de l'afflux vers les villes et la frontière américaine.

Cette triste aventure est le résultat partiel de causes générales. Le triple épanouissement de la civilisation industrielle à l'anglaise, du parlementarisme à l'anglaise, et des moyens de transport ne s'est pas produit pour rien dans le monde. Les anciens économistes français ne voyaient de valeur essentielle que dans le sol; par réaction, les économistes anglo-écossais s'en détournèrent pour n'admirer que l'industrie manufacturière. Ce sentiment grandit dans les pays à civilisation occidentale, en même temps que grandissait le prestige de l'Angleterre. Or l'industrie, pratiquée sur une grande échelle, exige des bras nombreux, et comme elle recherche des débouchés pour écouler ses produits, elle s'installe aux endroits de rencontre les plus fréquentés, c'est-à-dire dans les villes.

Le parlementarisme a mis à l'honneur le gaspillage de l'argent des pays où il sévissait. L'absence d'esprit de suite dans les travaux d'intérêt national et, par conséquent, la répétition inutile de bien des expériences, le souci primordial de se maintenir au pouvoir et, ainsi, de coûteuses intrigues, tous ces vers ont rongé le budget des Etats. Le peu d'argent de reste, on l'a dépensé surtout pour les villes, parce que la base du parlementarisme, c'est le nombre avant tout, et que les villes le fournissent plus rapidement que les campagnes. Celles-ci ont donc été négligées, et les villes, cajolées par les pouvoirs publics, sont devenues un objet d'envie pour les paysans.

Le progrès immense des voies de circulation a rendu tous les pays voisins les uns des autres. Les marchés nationaux ont été envahis par des céréales étrangères, produites par la nature dans d'extraordinaires conditions de facilité. La concurrence devint intenable de la part des agriculteurs. En ce qui regarde spécialement le Dominion, où la construction des voies ferrées et l'exploitation des plaines de l'Ouest ont marché de pair, le territoire québécois qui, depuis les débuts de la colonisation, portait de vastes champs de blé, exportait, dès 1685, du grain aux Antilles, et voyait les Bostonnais venir, en 1686, acheter du blé à Québec, fut submergé, lui aussi, sous les flots de la concurrence. Plutôt que de peiner sans profit, nos campagnes laissèrent les événements aller leur train. Elles eurent moins de goût pour un métier moins rémunérateur. Leur attachement au sol diminua.

Ce n'est pas seulement aux effets d'une cause générale qu'on doit attribuer le phénomène de la fuite des campagnards. Des causes particulières ont joué et il y a chez nous des responsables. On fuit les campagnes parce qu'elles sont devenues inhabitables; tant qu'on ne

les aura pas rendues de nouveau hospitalières, l'abandon des fermes continuera. Une maison est habitable quand le bâtisseur a respecté les règles de la construction et les prescriptions de l'hygiène: sol bien sec, fondations et murailles solides, chambres bien orientées. De même les campagnes sont habitables quand les conditions de salubrité sociale, politique et économique sont remplies par les organisateurs de la vie publique. Les responsables sont ce qu'on peut nommer les avocats, esprits sempiternellement préoccupés du pour ou du contre, mais peu soucieux du clair et du réel. Ils se trouvent au barreau surtout, mais leur mentalité s'est infiltrée dans notre société et a fait larges taches. Tant que ces messieurs et ceux qui participent de leur esprit jouiront, comme maintenant, d'une influence imméritée, les campagnes resteront malades; ils sont toujours en retard d'une année et d'une idée pour venir à leur chevet, et c'est tout de suite qu'il faut administrer les médicaments sauveurs.

L'habitant d'autrefois avait de quoi s'occuper, hiver et été, dans son pays. Aussi était-il un producteur important d'indépendance économique, en rendant inutiles certaines importations de l'étranger par son travail domestique. Alors, ce n'était ni l'Ontario ni les autres provinces du Dominion qui lui fournissaient la plus grande partie de son habillement et de sa nourriture.

Année 1851	Haut-Canada	Bas-Canada
Orge .....	625,355	859,662
Avoine .....	11,186,161	11,529,763
Seigle .....	479,615	438,997
Blé sarrasin .....	639,264	596,719
Pommes de terre .....	4,987,475	5,729,285
Blé .....	12,675,603	3,915,385
Pois .....	2,872,413	1,519,958
Mais .....	1,686,441	385,990
Tonnes de foin .....	681,782	965,653
Livres de chanvre et lin .....	50,650	1,867,016
Verges de toile .....	14,955	889,523

	Haut-Canada	Bas-Canada
Verges de flanelle .....	1,828,633	1,836,964
Livres de sucre d'érable .....	3,581,505	6,190,694
Gallons de cidre .....	701,612	53,327
Livres de tabac .....	764,476	488,652

Le petit monde économique et social que le Québec formait alors, avait été jusque-là protégé par son isolement relatif. Une faute politique, en 1840, commise par les chefs du pays, permit au Haut-Canada de se servir de nos ressources pour se hausser au-dessus de nous. La France, à Sadowa, avait laissé l'Allemagne poser les bases d'un empire; le Bas-Canada, en acceptant l'union législative avec le Haut-Canada, ajoutait au lointain ennemi de Londres le tout proche ennemi Ontario.

Une des conditions intellectuelles de l'habitabilité des campagnes, c'est qu'un grand nombre d'écoles aux maîtres bien rémunérés, apprennent aux petits ruraux à penser en fonction de leur profession future. On ne doit pas tailler l'esprit d'un fils d'habitant sur le même patron que l'esprit d'un fils de citadin. Nos avocats se scandalisèrent-ils jamais du déracinement des fils de l'agriculteur, dans les maisons d'enseignement de villages et de petites villes, grâce à une formation intellectuelle hostile à leur vocation? Au service de ce mal social, des religieux et des religieuses mettaient leurs vertus en branle, et nos avocats gardèrent le plus scrupuleux silence. Les institutrices séculières, à la campagne, sont livrées sans défense à l'avarice des conseils municipaux. Nos avocats bougent-ils, eux, vénérateurs du tarif autant que les Romains, adorateurs de Mercure, eux qui, dans le Code civil, font les frais de justice toujours privilégiés?

Si l'on veut mettre fin à la désertion des champs, qu'on organise le pays au point de vue industriel. Il est stupide de croire que les quinze fils du cultivateur se fixe-

ront tous sur des terres. Pour empêcher la plupart de s'en aller chercher refuge dans les grandes villes ou aux Etats-Unis, il est sage d'encourager le développement manufacturier des petites villes. Les enfants de l'habitant, pour qui le métier paternel a moins d'attrait, auront ainsi le grand avantage de trouver du travail en rapport avec leurs goûts, et cela, tout près de leur famille et du milieu social où ils ont toujours vécu. Ils pourront plus aisément s'adapter à leur nouveau genre de vie, sans risquer de perdre la tête.

St-Jérôme .....	5,000	habitants
Grand'Mère .....	8,000	"
Bagotville .....	4,000	"
Jonquières .....	7,000	"
La Tuque .....	7,000	"
Longueuil .....	7,000	"
Berthierville .....	2,000	"
Rivière-du-Loup .....	7,000	"
Montmagny .....	5,000	"
Mégantic .....	4,000	"
Thetford Mines .....	8,000	"
Granby .....	7,000	"
Drummondville .....	4,000	"
East-Angus .....	4,000	"

Une des conditions religieuses de l'habitabilité des campagnes, c'est d'y ressusciter dans les presbytères le curé canadien de jadis, plein de surnaturel, usant des biens de ce monde comme n'en usant pas, et capable de science ecclésiastique sans stage obligé aux séminaires européens. En se remettant à son école, les prêtres de campagne d'aujourd'hui saisiraient vite l'opportunité des casiers paroissiaux, grâce auxquels la vie de paroisse se lit comme dans un livre, grâce auxquels tout départ dans les familles, noté sur fiche, est vite connu. La coordination des plans d'opération permettrait aux paroisses de suivre, dans la mesure possible, jeunes paysannes et jeunes paysans, hypnotisés par la ville; d'organiser les gares, avec l'aide des

pouvoirs publics provinciaux, pour empêcher la canaille de recueillir ces nouveaux venus, et surtout, ces nouvelles venues. Quant aux arguments moraux capables de retenir sur leurs terres les autres, ils seraient d'autant plus acceptables par la conscience et d'autant plus efficaces qu'ils sortiraient de la bouche d'hommes vivant vraiment de Jésus-Christ. Peut-être faudra-t-il parfois un miracle pour ressaisir ces âmes rustres, en train de succomber à la tentation, mais, pour parler avec Paul Bourget, l'ère des miracles n'est pas close, seulement il y faut des saints, et ils sont trop rares.

Une des conditions économiques de l'habitabilité des campagnes, c'est l'établissement d'une caisse Desjardins dans tous les vieux villages de la province de Québec et dans toute paroisse qui se fonde. Le cultivateur a besoin de crédit pour améliorer son outillage ou se le procurer; les banques ne peuvent répondre convenablement à son appel, parce qu'elles agissent en entreprises commerciales et qu'il est déraisonnable d'assimiler l'agriculteur au commerçant. On a toujours pensé à l'organisation canonique et politique des paroisses de notre pays; on n'a jamais songé, de nos jours, à leur organisation économique. Ce qui est pis, nos avocats ont laissé la loi fédérale des faillites s'abattre, comme un vautour, sur les villages québécois, ruiner le crédit hypothécaire du cultivateur et acculer celui-ci au désastre. Le paysan ne peut plus emprunter sur offre de sa terre en garantie, car elle est faite par la loi, meuble, comme la première marchandise venue. Aussi le prêteur redoute-t-il les fraudes possibles; il voit trop comme les nombreux filous, exportés par l'Europe sur les bords du Saint-Laurent, ont l'occasion belle pour emberlificoter le créancier.

Le cultivateur, à son mariage, a contracté devant

l'autel l'obligation de faire vivre femme et enfants; cette obligation, il la compte parmi ses devoirs d'état; malgré ses efforts il ne trouve plus dans la terre de quoi se nourrir lui et sa famille, il n'a qu'un parti à prendre: quitter les champs de sa patrie et s'en aller, soit dans les villes soit à l'étranger, trouver le salaire auquel son travail a droit. Si donc il importe de greffer une caisse Desjardins sur chaque paroisse du pays, et cela sans retard, il importe tout autant d'anéantir, jusque dans ses derniers retranchements, la loi maudite du gouvernement fédéral sur les faillites.

Une des conditions sociales de l'habitabilité des campagnes, c'est de bâtir, sur tous les points stratégiques du pays, au point de vue agriculture et colonisation, des monastères de trappistes et de trappistines. Le travail des champs n'est pas une sinécure; il exige de la volonté et de la vertu pour être accompli; il requiert des hommes de cœur. De cette victoire sur la terre et sur soi-même, nos paysans en verront la vivante preuve et l'éloquent exemple dans leurs moines, héritiers de ceux qui transformèrent les forêts de l'Europe en champs de céréales. Les trappistes font vœu de stabilité et ils attacheront notre paysan au domaine paternel. Ils lui réapprendront l'industrie à domicile, de sorte qu'on ne s'ennuiera plus l'hiver dans les fermes. Les monastères redonneront aux Canadiens, sous un autre visage, les seigneuries d'avant-hier, ces seigneuries qui furent, pour le Québec, des organes sociaux et économiques d'un si grand secours. Le régime seigneurial avait besoin d'être remanié sans doute, mais si la réforme des seigneuries est une chose, l'utilité des seigneuries en est une autre. Nos avocats supprimèrent cet organe utile sous prétexte qu'il n'était point parfait. Ils détruisirent du coup une institution dont c'était l'immense avantage d'avoir traversé les siècles avec nous et de s'être adaptée à

notre milieu de vie. Le censitaire trouvait, dans le maître du manoir, un banquier non anonyme et au courant de ses besoins véritables; le moulin était le signe de cette propriété et de cette certitude qu'on avait de son pain quotidien. Au lieu de pratiquer l'ablation des abcès, nos avocats mutilèrent le corps de la nation et ils s'étonnent que sa vitalité ait diminué.

Une des conditions politiques de l'habitabilité des campagnes, c'est de replacer le Québec absolument chez lui au point de vue législatif. Les trois puissances qui, sur notre territoire, passent leur temps à nouer des intrigues contre nos intérêts fondamentaux, sont les marchands de bois, les chemins de fer et les banques anglaises. Le crédit public, les voies de communication, les richesses forestières sont sous l'emprise de gens liés, au point de vue légal définitif, par Ottawa seulement. La minime autorité que le Québec aurait eu honte de ne pas se réserver entre-elle en conflit avec les trois puissances, le Québec voit son combat juridique tourner en victoire insignifiante ou nulle. Aucune frontière douanière ne vient canaliser les produits de l'Ouest, de l'Ontario, des provinces maritimes, aux portes de notre pays; sans contrôle, ils inondent notre marché, et le plan de lord Durham au point de vue économique est réalisé: on nous noie dans la mer anglaise. Voilà le bon ouvrage de nos avocats. Ils sont allés plus loin encore. Dépourvus absolument de tout esprit de prévoyance, ils ne revendiquèrent jamais pour le gouvernement de leur patrie le droit exclusif de discerner, parmi les malheureux que l'Europe rejeterait jusqu'ici, les moins inaptes à s'amalgamer avec nos éléments nationaux. Des brevets de naturalité, obtenus à tant la pièce, ont saisi d'abominables étrangers des mêmes droits publics que les habitants de chez nous. Nos habitants qui, depuis trois

cents ans, labourent et ensemencent ce sol pour l'humaniser, on les a ravalés à ce niveau d'influence politique.

Une des conditions techniques de l'habitabilité des campagnes, c'est de discipliner l'effort de l'agriculteur quand il l'applique au sol. On ne doit point attaquer des régions granitiques avec les mêmes armes et les mêmes tactiques que des régions d'alluvions. Une carte agromomique de la province de Québec est nécessaire; on évitera ainsi les tâtonnements et les vaines expériences. L'Institut agricole d'Oka, celui de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, aidés des crédits officiels, sont les dessinateurs tout indiqués pour un tel travail. Mais les avocats consentiront-ils à recevoir les leçons de savants discrets? Le parlementarisme dont ils ont gavé notre population rurale, à ce point qu'elle estime les perpétuels partis pris et les longues discussions comme un état politique et social très avancé, le parlementarisme souffrira-t-il qu'on dépasse la compétence de son ignorance? Il préfère de beaucoup faire des coquetteries aux grandes villes et aux capitales, car là on lui paie cher ses caresses.

En tout cas, pour l'exécution de ce programme, le Québec attend non de simples guides, mais de vrais chefs. D'où qu'ils viennent, quelles que soient leurs couleurs, la gaucherie ou l'élégance de leurs discours, la beauté ou la laideur de leurs traits, peu importe; qu'ils se montrent vraiment conducteurs de peuple. Et, au Canada français, il est des âmes qui espèrent que, sans retard, le premier patron du pays, saint Joseph, les fera paraître à l'horizon, s'ils sont encore loin; dévoilera leur présence, s'ils sont déjà au poste de commandement; les révélera à eux-mêmes, s'ils s'ignorent.

YVES TESSIER-LAVIGNE,  
professeur à l'Université de Montréal.

## MONSEIGNEUR LOUIS ADOLPHE PAQUET

---

Dans l'un de ses ouvrages, l'illustre professeur à la Faculté de Théologie de l'Université Laval compare la prière des moines à ces "puissants organismes, relégués dans un coin obscur, et qui distribuent la vie et la richesse à des cités entières".

Tel nous paraît le rôle de Mgr Paquet chez nous. Retiré dans sa modeste chambre du vieux séminaire de Québec, lui aussi, depuis au delà de trente ans, ne cesse de distribuer "la vie et la richesse" à sa génération. Ennemi de la réclame et du tapage, il mène une existence plutôt humble, partagée entre l'étude et la prière. Sa santé, quelque peu ébranlée, ne lui permet malheureusement plus l'application des jours d'antan; il n'en poursuit pas moins son labeur fécond durant les heures qu'elle lui ménage, hélas, avec trop de parcimonie. Assis devant un antique bureau, son beau front penché sur un ou deux livres, avec, en face, une feuille complète de papier écolier qu'il couvre de son écriture si caractéristique et souvent raturée, c'est là qu'il poursuit son inlassable labeur. Mais volontiers quitte-t-il sa table de travail pour recevoir, avec le sourire de la plus intelligente et discrète amabilité, de nombreux et fréquents visiteurs. Ceux-ci, presque en présence d'une table rase, se demandent curieusement quels sont bien les ouvrages de choix de ce maître penseur. A la lecture de ses écrits ils ont vite découvert une documentation abondante et sûre, dont ils souhaiteraient connaître les sources. Qu'ils se donnent la peine de lire plus attentivement et ils auront tôt fait de se convaincre que les vrais livres de chevet du professeur sont en réalité l'Écriture Sainte et la Somme de saint Thomas d'Aquin. Arsenal certes magnifique et inépuisable, où le grand Lacor-

daire allait chercher ses armes pour défendre la vérité du dogme et de la morale catholiques auprès de ses ignorants et prétentieux auditeurs de Notre-Dame de Paris.

C'est le contact intime, journalier, avec ces œuvres incomparables qui a donné à notre compatriote sa claire vision des problèmes que l'on s'agite depuis toujours et c'est le même contact qui lui a permis en toutes circonstances de présenter les bonnes solutions. Les principes, leur rôle ! Dans toutes ses publications il revient sans cesse sur le même sujet, montrant par là que peuples et individus marchent à une mort certaine, qui n'ont des hommes et des choses la notion véritable, celle que fournit la philosophie chrétienne. L'actualité, certains esprits superficiels lui reprochent parfois de n'en pas tenir compte suffisamment. Quelle méprise que la leur ! La vérité ne change point, et ce n'est nullement travailler à l'avancement de sa cause que de faire la cour à toutes les théories nouvelles, avec le sot bénéfice de passer pour moderne. A ce dilettantisme, forme dangereuse de la paresse intellectuelle, disposition malade et chronique des esprits bornés, la lumineuse et pénétrante intelligence de Mgr Paquet a toujours fait la guerre. Peut-on lui en savoir trop gré ? Le mal le plus à craindre à notre époque n'est-ce pas celui de tout voir et de tout lire, de se laisser charmer par les mots sonores, flamboyants, de ne vouloir entendre les sons graves et austères des idées justes dont la pénurie devient une menace de plus en plus sérieuse pour la pensée canadienne-française ? Mgr Paquet est, pourrait-on dire, l'homme d'un seul livre. D'ailleurs, les ouvrages, et combien choisis, dont il a fait ses instruments de travail, il en a extrait la "substantifique moelle", pour les avoir pratiqués avec une persévérance toute bénédictine.

Parce qu'il n'a pas découpé fiévreusement, tout juste quelques pages du dernier livre paru ; parce qu'il n'a pas par-

*couru avec hâte la table de matières de la plus récente revue réputée très au courant, s'ensuit-il que son style ne puisse soutenir l'épreuve d'une sévère mais impartiale critique? Qui ne sait que le plus beau morceau de notre littérature est sorti de sa plume? C'est le témoignage unanime des meilleurs juges que son discours sur la Mission de la Race française en Amérique restera à jamais le chef-d'œuvre de notre répertoire. Sa phrase faite d'équilibre, de mots sobres, de parties qui s'appellent et se suivent logiquement, n'a rien de chargé. Harmonieuse comme une pièce de musique classique, elle a en horreur tout ce fatras de néologismes étranges, où sombrent la grammaire et le bon goût. Ce qui la distingue, c'est la noble allure de la période du grand siècle dont, les maîtres, d'ailleurs, restent les auteurs favoris de Mgr Paquet. Et si l'on ajoute que la langue latine n'a pas de secrets pour le professeur de Laval, ainsi qu'en témoignent les six volumes de ses Commentaires de la Somme, il est bien la preuve éloquente que nos programmes d'enseignement secondaire peuvent encore former des hommes au vrai sens du mot et donner la véritable culture générale.*

*On croira peut-être que cette vie constamment vécue dans les hautes régions de la métaphysique, met l'homme en marge des réalités qui nous assaillent et maintes fois nous inquiètent. Qu'on se détrompe. Personne plus que Mgr Paquet, ne se tient au courant de nos questions. Nos frères de l'Ontario pourraient en dire long sur ce chapitre. Et c'est précisément à cause de cette étude prolongée, approfondie, des problèmes ardu de la philosophie et de la théologie, que Mgr Paquet peut donner une réponse sage, juste, à tous ceux qui viennent frapper à sa porte. Les personnages les plus distingués de notre monde ecclésiastique et laïque le connaissent et l'apprécient pour sa science bien informée et spécialement pour les immenses services rendus par lui à*

nos causes les plus chères. Avec la même assurance que le célèbre cardinal Mercier, le grand prélat québécois peut dire que c'est la fréquentation assidue d'Aristote et de saint Thomas qui a le plus développé chez lui cette acuité intellectuelle, ce sens de la distinction, lesquels, en tout problème, en font voir facilement le nœud, et partant, les solutions opportunes: celles qui ne blessent ni la justice ni les plus légitimes susceptibilités. C'est aussi à l'école du stagyrite et du Docteur Angélique qu'il a appris cette sereine modération qui donne tant de poids à ses moindres décisions et dont sont frappés tous ceux qui ont l'honneur de le consulter. La philosophie thomiste enseigne à se garder de toute exagération. Synthétique par essence, mettant chaque chose à sa place, comment ne saurait-elle pas développer la grande et rare vertu du juste milieu chez ceux qui, volontairement et amoureusement, s'en font les disciples?..

Aussi, dans notre cher pays, Mgr L.-A. Paquet est le vrai défenseur de la cité, un de nos guides spirituels les plus sûrs et les plus écoutés. Son prestige jette un lustre éclatant sur l'institution dont il est l'ornement et sur la race tout entière qui le reconnaît pour le gardien traditionnel des disciplines nécessaires. Son nom seul fait écho dans tout le Canada. Aussi ne le prononçons-nous qu'avec respect et un très légitime orgueil.

On a appelé Mgr d'Hulst le premier prêtre de France. Mgr Paquet est sans conteste le premier prêtre du Canada français.

\* \* \*

### HÉROISMES D'ANTAN, VICTOIRES D'AUJOURD'HUI.

Le sous-titre est: "Des coureurs de bois au chemin de fer National du Canada". Et nous lisons au verso de la couverture: "Le chemin de fer National du Canada offre ce petit livre à ses amis de France". Vraiment, c'est bien l'une des plus belles et des plus intelligentes brochures que l'on puisse répandre à l'étranger. Le texte est de Paul Morin et les illustrations de Suzor-Côté. Le premier nous esquisse un tableau vraiment émouvant de la vie héroïque des coureurs de bois; le peintre y ajoute ses eroquis dont quelques-uns puissamment évocateurs.

# NOTRE PROBLÈME AGRICOLE<sup>1</sup>

## I

### LES FAITS

Bien des choses se disent ou s'écrivent, depuis trois ans, sur les conditions économiques du Québec. Par malheur, ces questions ne sont pas toujours traitées d'une manière suffisamment objective. A l'étude d'un problème concernant l'intérêt général, on mêle trop souvent des considérations dictées par l'intérêt particulier. Le résultat inévitable de cette façon de procéder est de conduire à des conclusions erronées. Tantôt on sera trop optimiste, tantôt trop pessimiste.

Aujourd'hui, après cinq années de paix, tout le monde s'accorde, à peu près, pour admettre que l'agriculture est une des professions les plus atteintes par les difficultés du rajustement économique. Chacun sait que, si les choses ne s'améliorent pas bientôt pour notre classe agricole, tout notre effort économique deviendra stérile. C'est sans doute l'appréhension d'une pareille éventualité qui porte tant de monde à parler de l'exode rural. Avant de traiter de la situation présente de notre agriculture, nous sera-t-il permis de faire certaines remarques au sujet de la "désertion" du sol?

### L'EXODE RURAL

Le phénomène le plus propre à ouvrir les yeux du public sur les difficultés qui assaillent l'agriculture est cer-

<sup>1</sup> Quand les lecteurs de *L'Action française* auront lu cet article, ils comprendront que nous avons pris la peine de le signaler. Le problème agricole reste toujours l'un des plus angoissants. Nous voulions apporter à sa solution des données précises, l'avis d'un vrai connaisseur. Il nous semble que nous avons frappé à bonne adresse. (N. D. L. R.)

tainement celui de l'exode rural. Pour plusieurs cet exode a été une révélation. On a cru, en l'observant, constater un fait récent provoqué par la guerre. Pourtant quiconque étudie les événements qui se sont déroulés chez nous, depuis un siècle, s'aperçoit que l'exode rural a toujours sévi, s'accéléralant aux heures de crise, pour se ralentir ensuite dans les bonnes années.

Si l'exode rural, pour celui qui sait le voir et le comprendre, peut servir d'indice excellent des conditions de l'agriculture, il ne faut pas confondre le problème agricole avec l'émigration des campagnes. Car, bien que les difficultés de l'agriculture contribuent à activer l'abandon du sol, il faut toujours se rappeler que ceux qu'on appelle les "déserteurs", ne sont pas tous cultivateurs. Souvent il y a, parmi ces gens, bon nombre de journaliers ou de villageois qui ne travaillent pas du tout sur le sol.

L'exode rural est un phénomène permanent qui existe au Canada depuis longtemps et qui ne disparaîtra jamais complètement. Jamais nous ne pourrons rendre l'agriculture assez agréable ni assez payante pour la faire embrasser par ceux des jeunes ruraux, qui n'ont pas d'aptitudes ou de goût pour les travaux des champs.

Il ne faut pas, non plus, croire que l'exode rural doive être complètement enrayé. A ce sujet, citons l'opinion d'un Américain, M. G.-F. Warren, professeur à l'Université Cornell, Ithaca, N.-Y.: "Il n'est ni nécessaire ni désirable de retenir tous les fils de cultivateurs sur la ferme". Cette idée est juste, croyons-nous, et nous engageons à la méditer ceux de nos citadins qui, nés à la campagne, jettent les hauts cris parce que des ruraux, parfois entraînés par l'exemple de ces premiers "déserteurs", veulent les rejoindre à la ville.

Ce qu'il faut donc retenir de l'exode rural, c'est que son accélération est l'un des meilleurs indices des misères du cultivateur canadien. Pourtant, comment expliquer qu'il y ait malaise général chez une classe que l'on proclamait, hier encore, si heureuse et que l'on désire tant protéger.....? N'a-t-on pas fait beaucoup, en hauts lieux, pour permettre aux cultivateurs d'améliorer leur sort? N'est-ce pas la faute des habitants si tout va mal chez eux? Ne pourraient-ils pas, en cultivant mieux, rester sur le bien des ancêtres et rendre la Patrie canadienne plus florissante?

Ces questions pourraient provoquer des réponses affirmatives de la part d'excellents hommes. Quant à nous, nous estimons que, pour répondre avec une certaine précision, il faut bien voir les faits et surtout distinguer entre les conditions d'organisation de nos fermes et celles qui sont faites à ceux qui vivent sur des fermes, c'est-à-dire à nos cultivateurs.

#### LA FERME

A ne considérer que les efforts nombreux et sincères faits pour améliorer les conditions de notre production agricole, il peut sembler étrange à l'observateur superficiel que le cultivateur se plaigne tant. En effet, il suffit de jeter les yeux sur les journaux agricoles surtout au temps des expositions, pour avoir une impression plutôt optimiste sur les conditions de notre agriculture. Comparons, par exemple, les résultats obtenus en 1923 par nos éleveurs, à la deuxième exposition royale de Toronto ainsi qu'à l'exposition internationale de Syracuse avec ce que le Québec obtenait, dans de semblables concours, il y a quinze ans. Nos éleveurs de Holsteins et d'Ayrshires ont décroché en 1923 des honneurs enviés par tous leurs

confrères du Canada et des Etats-Unis. Chose consolante et propre à inspirer confiance en l'avenir, les Canadiens français se révèlent de taille à lutter avec les éleveurs des autres nationalités. Nous serions même tentés de nous croire supérieurs à tous nos voisins. Un richard canadien-français de Montréal, M. Raymond, n'a-t-il pas, sur sa ferme de Vaudreuil, la meilleure Holstein du monde pour la "production du gras de beurre"<sup>2</sup>? En consultant les listes de nos associations d'éleveurs, nous voyons une augmentation remarquable du nombre des nôtres qui visent à l'élevage d'animaux de bonne qualité. Le nombre de nos producteurs de semences de choix a augmenté d'une façon merveilleuse depuis quinze ans. Nous produisons aujourd'hui la graine de trèfle par millions de livres. Nos derniers concours du Mérite Agricole indiquent un progrès sensible sur ceux d'il y a vingt ans.

Alors nous aurions fait des progrès considérables? Nous pourrions envisager l'avenir avec confiance? — Oui, nous avons fait des progrès, mais ce qu'il nous faut bien constater, c'est que ces progrès ne sont le fait que d'un petit nombre, d'une élite. Les plus enthousiastes doivent bien reconnaître que la masse agricole retarde l'amélioration de ses méthodes de production. Nos cultivateurs, en majorité, continuent de laisser faire, au risque de se laisser devancer par leurs concurrents des pays étrangers. Nous croyons pouvoir dire, sans crainte d'erreur, bien que les statistiques officielles ne disent rien à ce sujet, que 60 % de nos cultivateurs ne s'inspirent d'aucune notion scientifique dans l'exploitation de leurs champs et de leurs animaux. Ces gens cultivent ou croient cultiver à la manière de leur père ou de leur grand-père. Les principes

<sup>2</sup> Voir "L'Industrie laitière au Canada", publication du Ministère Fédéral de l'Agriculture, (page 16).

de la préparation des sols, de la sélection des semences, de la rotation des cultures, de l'alimentation et de l'élevage du bétail, de même que les moyens de lutte contre les maladies des plantes ou des animaux, leur sont inconnus.

Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner si, aux heures de crise, les déficits s'accumulent de façon désespérée chez tant d'agriculteurs. On pourrait probablement affirmer que les revenus de 20 % de ces derniers, depuis près de trois ans, ne paient pas l'intérêt sur les capitaux qu'ils ont engagés dans l'agriculture. En attribuant, par exemple, à chacun de nos habitants un revenu moyen de \$300.00 pour les produits laitiers, \$40.00 ou \$50.00 pour la porcherie, \$25.00 ou \$30.00 pour le poulailler, autant pour la bergerie, il reste peu à ajouter, excepté dans les régions de culture maraîchère ou fruitière, de production des patates ou d'exploitation forestière<sup>3</sup>. Prenons ensuite une ferme représentant un capital total de \$5000.00 à \$7000.00. Si l'on déduit l'intérêt à 5 % sur ce capital, du total des revenus plus haut énumérés, le reste de ceux-ci ne suffira pas toujours à couvrir les frais de main-d'œuvre, les achats d'engrais chimiques ou alimentaires et de machines, ainsi que les impôts.

Sans exposer toutes les causes anciennes ou récentes du présent malaise agricole, il est facile d'expliquer pourquoi la moyenne des revenus de chaque cultivateur est si faible<sup>4</sup>. Nos exploitations agricoles, dans les régions de grande culture, sont assez souvent mal adaptées aux exigences de la culture moderne. — On calcule que l'étendue moyenne de la partie améliorée de nos fermes est de 51 acres seulement. — En outre la production de plusieurs

<sup>3</sup> Ces chiffres sont des moyennes. Chacun sait que plusieurs cultivateurs font plus que cela tandis que d'autres font beaucoup moins.

<sup>4</sup> Cette explication est incomplète. Nous reviendrons sur le sujet dans un prochain article.

de nos fermes gagnerait à être plus variée et plus intensive. Nos rendements n'augmentent pas assez vite. Au lieu de devancer nos concurrents de l'Ontario, des Etats-Unis, de l'Australie et de l'Argentine, nous les suivons..... de loin. Ainsi on estime qu'en moyenne nos vaches laitières donnaient, en 1921, 215 livres<sup>5</sup> de lait de plus qu'en 1911. La production moyenne de nos vaches serait à peine de 4000 livres de lait par année. Si l'on multiplie par \$1.40 chaque 100 livres de lait, on voit d'une façon approximative, ce que chacune de nos vaches donne à son maître. Nos experts en industrie animale ont donc raison de dire que 4000 livres de lait ne sont pas suffisantes pour qu'une vache paie toutes ses dépenses. Ces chiffres prouvent que plusieurs de nos cultivateurs perdent de l'argent avec leurs vaches.

Les fermes trop étroites et d'une production trop peu variée offrent encore l'inconvénient de ne pas se prêter à l'utilisation de la main-d'œuvre, des animaux de trait et des machines. On comprend mieux que ceux qui exploitent des fermes trop étroites ou à trop faible rendement, aient de la misère à "joindre les deux bouts", lorsque l'on voit la faible rétribution des cultivateurs placés dans les meilleures conditions de succès.

Cet été nous avons pu calculer les revenus d'un cultivateur placé à 60 milles des grands marchés, sur une ferme de plus de 200 arpents. Cet homme possède un beau troupeau de vaches de pur sang, une bonne porcherie, de beaux moutons; ses cultures sont soignées, se succédant d'une façon logique dans une rotation régulière. L'ensemble des capitaux fonciers et d'exploitation de cette ferme représente \$16,000.00. Or cet homme, qui avait

<sup>5</sup> Statistiques fédérales citées par M. G.-E. Marquis dans le *Soleil* du 16 novembre 1923.

des avantages spéciaux pour la vente des sujets obtenus de ses vaches, ainsi que pour celle de ses semences sélectionnées, a fait à peine \$400.00 de revenu net de juin 1922 à juin 1923.

On va peut-être s'écrier: "Mais faire \$400.00 de profit net et avoir en plus l'avantage d'élever sa famille au grand air, de loger huit ou dix enfants dans une maison confortable et de leur faire consommer des aliments sains, ce n'est pas si mal". C'est beaucoup en effet. Cependant notre homme est un travailleur "dépareillé" et il a commencé ses améliorations il y a plusieurs années. La même somme d'intelligence, d'énergie et d'endurance appliquée dans l'industrie ou le commerce en aurait fait un homme riche. Dans son milieu il est une heureuse exception, et ses voisins sont loin de connaître des résultats semblables.

Depuis le printemps 1921, on produit à perte sur la majorité de nos fermes. S'il leur fallait payer en argent la main-d'œuvre fournie par leurs enfants ainsi que l'intérêt sur le capital engagé, plusieurs de nos cultivateurs devraient partir<sup>6</sup>.

Voyons maintenant la situation de ceux qui vivent sur nos fermes.

#### LE CULTIVATEUR

Pour comprendre les difficultés auxquelles l'habitant d'aujourd'hui doit faire face, il importe de nous rappeler la transformation opérée dans la vie économique des populations rurales, depuis trois quarts de siècle. Celles-ci ne vivent plus comme autrefois. La révolution agricole

<sup>6</sup> Certains diront peut-être que nous sommes pessimiste. Nous croyons sincèrement ne rien exagérer et nous estimons même que si l'on interprète bien les statistiques publiées par Ottawa et Québec, on ne peut arriver à des conclusions guère différentes des nôtres.

qui a modifié l'économie générale des pays d'Europe, a eu les mêmes résultats dans le Québec. Le cultivateur d'aujourd'hui, s'il produit sept ou huit fois autant que son grand-père, doit souvent acheter pour sa ferme et sa famille, vingt articles inconnus à l'habitant de 1830. Nos grands-pères achetaient leur sel, leur poivre et leur ..... rhum; le reste était produit sur la ferme ou fabriqué à la maison. Les habits, les chaussures, les harnais, les voitures ne coûtaient à peu près rien aux ruraux de 1840. Les catalogues de M. Eaton ne circulaient pas dans les campagnes. Le pain, cuit à la maison, provenait du blé récolté sur la ferme. Le cultivateur n'avait pas besoin d'acheter de chaux, d'engrais chimiques ou alimentaires, ni de machines ou d'instruments de culture compliqués et dispendieux. C'était le temps de l'agriculture domestique. Le cultivateur était alors vraiment indépendant parce que complètement isolé. Aujourd'hui, ce n'est plus la même chose. Nous faisons de l'agriculture commerciale. Le cultivateur n'est plus le grand isolé d'autrefois; il est en contact presque journalier avec les marchands ou les représentants des industriels. Il s'agit pour lui d'échanger quatre ou cinq produits de la ferme à l'état brut, contre vingt ou quarante articles manufacturés. Sa vie matérielle est beaucoup plus facile et plus confortable qu'autrefois, mais il dépend de plus en plus du monde extérieur. Sa royale indépendance tant vantée n'existe que comme souvenir des temps passés; elle n'est qu'une apparence à laquelle il n'est plus permis de se laisser prendre.

Le résultat ultime de cette transformation est de forcer le cultivateur à dépendre des marchés extérieurs, ceux de l'intérieur étant insuffisants pour absorber tous ses produits. Cet état de dépendance souvent aggravé par

de mauvaises conditions climatiques et par la concurrence internationale rend parfois le sort du cultivateur très précaire. Dans les années de crise, alors que les échanges internationaux deviennent très difficiles, les cultivateurs peuvent être réduits à la gêne, tout en ayant des produits à ne savoir qu'en faire. Les premiers produits à baisser sur les marchés sont alors ceux du cultivateur, la production agricole ne pouvant pas, autant que celle de l'industrie, se contrôler ni s'ajuster aux besoins de la consommation. Les premiers cultivateurs atteints sont ceux dont les prix de revient sont trop élevés. Ces hommes doivent cesser leurs achats en argent, se privant ainsi d'articles reconnus de nos jours comme indispensables, ou abandonner leur carrière. C'est ce que plusieurs des nôtres font depuis 1920.

Nos cultivateurs se rendent bien compte de leur mal lorsqu'ils disent que les articles qu'ils achètent ne baissent pas aussi vite que leurs effets.

Nos exportations outre-mer, depuis 1920, souffrent de la désorganisation des changes et de la remise en culture des régions dévastées par la guerre. Les Danois, par suite de la baisse du mark, sont forcés de venir nous faire concurrence jusqu'à New-York.

Les statistiques de notre industrie laitière donnent des indications intéressantes sur la situation des cultivateurs du Québec depuis trois ans. Nous parlons surtout de l'industrie laitière parce que chacun sait qu'elle constitue la principale source de revenus des deux tiers de nos cultivateurs. Ainsi, en 1920, le Québec produisait 41,632,511 livres de beurre pour une valeur de \$23,580,942.00; en 1921 il en produisait 48,630,403 livres pour une valeur de \$17,652,481.00. En 1920 nous produisions 52,162,771 livres de fromage pour une valeur de \$13,372,250.00; en

1921, 54,242,735 livres de fromage pour une valeur de \$9,197,911.00<sup>7</sup>. En divisant ces chiffres par le total des patrons de nos beurreries et de nos fromageries, on constate que chaque patron touchait \$430.00 en 1920, et \$285.20 en 1921<sup>8</sup>, bien qu'ayant fourni 409 livres de plus en 1921 qu'en 1920<sup>9</sup>. Cette baisse<sup>10</sup> dans les revenus s'explique par les prix suivants: au Canada, 100 livres de lait valaient \$2.40 en 1920; \$1.57 en 1921 et \$1.42 en 1922. La livre de crème (d'après le butyrique) se payait 52 sous en 1920, 39 sous en 1921 et 36 sous en 1922<sup>11</sup>."

Malheureusement la baisse dans les prix des plus importants de nos produits agricoles n'a pas été accompagnée d'une baisse équivalente dans les prix des articles achetés par le cultivateur. Notre habitant doit acheter des machines et autres instruments de culture qui coûtent, en 1923, 64% plus cher qu'en 1913, des habits qui coûtent 75% plus cher en 1923 qu'en 1913; du ciment qui coûte 63% plus cher en 1923 qu'en 1913; du fil de fer qui coûte en 1923, 44% plus cher qu'en 1913<sup>12</sup>.

Pour mieux prouver ce désaccord entre les prix payés par le cultivateur et ceux qu'il reçoit, nous pourrions citer plus d'un chiffre. Contentons-nous de rappeler que les prix de trente-six produits de la ferme étaient de 39.2% plus élevés en 1922 qu'en 1913 et que ceux de cent trente produits manufacturés étaient de 54.9% plus élevés en

<sup>7</sup> Voir *L'Annuaire statistique du Québec*, 1922, (page 207).

<sup>8</sup> Id. (page 207).

<sup>9</sup> Les statistiques mentionnent aussi une réduction du nombre des fabriques, ce qui, au dire des experts, permettrait de meilleurs procédés de fabrication.

<sup>10</sup> En 1923 chaque patron touchait, en moyenne, \$283 60. Voir le *Soleil* du 16 nov.

<sup>11</sup> Statistiques fédérales. Ces prix étaient ceux payés aux patrons de fabriques.

<sup>12</sup> Voir le Rapport du Comité spécial d'enquête sur les conditions de l'agriculture canadienne. Ottawa 1923. (pages 1258 et suivantes).

1922 qu'en 1913. D'où écart de 15% en faveur des produits manufacturés<sup>13</sup>. Ces chiffres sont pour les prix de gros. De plus, au cours de 1923, les prix des produits agricoles ont tendu constamment à la baisse, tandis que les produits manufacturés s'élevaient légèrement.

Il faut remarquer aussi qu'une cause qui contribue à rendre le rajustement plus long et plus difficile pour le cultivateur, c'est que; le plus souvent, celui-ci doit vendre ses produits aux prix du gros et qu'il doit payer ce qu'il achète aux prix du détail. On sait que ceux-ci baissent toujours moins vite que les premiers.

Même en comparant entre eux les seuls prix de détail de certains articles de consommation ou d'usage journalier, tels que le sucre, les breuvages, les vêtements, les produits laitiers, les viandes, les œufs, les légumes, les farines, on remarque toujours la même marge défavorable au cultivateur. Il est vrai que nos produits agricoles se vendent plus cher aujourd'hui qu'en 1913; mais les autres produits n'ont pas baissé comme eux depuis 3 ans<sup>14</sup>.

On comprend pourquoi, dans ces conditions, les cultivateurs se trouvent si mal partagés. Il ne faut pas s'étonner, surtout lorsque les mauvaises conditions climatiques viennent compromettre les récoltes de grains ou de fourrages, que les cultivateurs se plaignent un peu.

Les effets de cette crise se feront sentir pendant longtemps dans nos campagnes, car elle ruine non seulement nos cultivateurs médiocres, mais encore, trop souvent, de

<sup>13</sup> Voir "Gazette du Travail" de novembre 1923 (page 1433).

<sup>14</sup> Ce fait n'est pas toujours remarqué de ceux qui étudient les conditions de notre agriculture. L'exemple le plus frappant peut-être du déséquilibre entre les prix payés et ceux reçus par le cultivateur est celui des cuirs. Ainsi, les peaux se vendaient, en moyenne, de 5 à 12% moins cher en 1922 qu'en 1913, tandis que les chaussures se vendaient de 28% (chaussures de travail) à 90% plus cher en 1922 qu'en 1913.

jeunes agriculteurs bien doués et désireux de cultiver d'une façon progressive. Ces débutants, ayant acheté à la hausse, se voient aujourd'hui contraints d'abandonner la carrière de leur choix. C'est l'un des résultats les plus déplorables de la désorganisation économique d'après-guerre.

Nous essaierons prochainement de dégager les causes qui ont amené cette situation.

Charles GAGNÉ,  
Ste-Anne-de-la-Pocatière.

---

### LE TIMBRE-POSTE BILINGUE.

La plupart des Anglo-Canadiens et voire quelques Canadiens français cabrent devant nos revendications en faveur du timbre-poste bilingue. Notre ami, Harry Bernard, vient de démontrer dans le *Courrier de Saint-Hyacinthe* (8 fév.), que ce bilinguisme ne fait scandale que chez nous :

“Il est des cas très connus, comme celui de la Belgique, qui a des timbres avec inscriptions françaises et flamandes, sur lesquels nous n'insisterons pas. On sait que le port de Hong Kong, Chine, colonie britannique depuis 1843, possède des timbres bilingues. Et si nous ne faisons erreur, le nouvel État libre d'Irlande a sur ses timbres des inscriptions anglaises et gaéliques.”

“Voilà déjà trois colonies anglaises où le timbre bilingue est admis. Il y en a d'autres. En Égypte, (protectorat britannique), les timbres portent des inscriptions égyptiennes et anglaises; elles étaient autrefois égyptiennes et françaises. Aux Indes, il y a des timbres bilingues dans les provinces de Kishangarh, Gwalior, Sirmoor. Dans la colonie de Labuan, timbres bilingues; de même à North Borneo, de même dans certaines parties des Straits Settlements, Johore par exemple. Tonga, protectorat britannique, a eu longtemps des timbres bilingues. De même Zanzibar.”

“Parmi les pays indépendants de l'Angleterre qui ont le timbre bilingue, il y a d'abord la Belgique. C'est ensuite la Finlande, la Corée, le Japon, la Perse, (avec inscriptions françaises et perses), le royaume de Siam, la Turquie. Parmi les possessions françaises, l'Indo-Chine française, le protectorat des Somalis ont encore ou ont eu des timbres bilingues. En Chine, les timbres-poste étaient bilingues avec l'empire et le sont restés avec la république. Non seulement Hong-Kong, possession anglaise, a le timbre bilingue, mais on retrouve celui-ci, (inscriptions anglaise et chinoise), dans la municipalité de Shanghai. Même chose dans la province de Fou-Chow. L'ancienne Roumélie orientale avait le timbre bilingue. Il est probable qu'un philatéliste sérieux, au courant des transformations successives du timbre, pourrait allonger cette liste à l'infini.”

## LE SAINT-LAURENT

---

Avant que ce numéro de l'*Action française* n'aille sous presse, nous croyons devoir noter en quelques lignes deux faits dont les conséquences, qui peuvent devenir extrêmement graves, devraient faire l'objet de la plus profonde méditation. Mais hélas! en démocratie l'électorat souverain se donnera-t-il jamais la peine de peser les problèmes dont il ne subit pas déjà les mauvais effets?

Sous la forme d'une communication, envoyée par le gouverneur général du Canada à l'ambassadeur anglais à Washington, notre gouvernement fédéral vient de donner au gouvernement des États-Unis une réponse officielle, à la fois timide, maladroite et compromettante, aux pressantes invitations américaines pour le creusage du Saint-Laurent. En même temps, un supplément de la *Gazette officielle* du Canada donne avis d'une demande d'incorporation à capital de \$500,000,000.00, pour une compagnie qui porte le nom de "Confederation Canal and Power Company", et dont le but principal évident est le développement de pouvoirs hydrauliques dans le Saint-Laurent. Et bien malin, sans doute, qui voudrait affirmer que le capital américain n'a rien à faire avec la formidable compagnie. Mais qu'est-ce à dire? Pendant que notre gouvernement se donnerait l'air de négocier, aurait-il d'ores et déjà capitulé?

L'impérialisme économique puis politique de la république démocratique — quelle ironie! — des États-Unis va-t-il s'abattre sur nous, comme il s'est abattu sur les Antilles, le Mexique et les Philippines? L'énoncé de la bienveillante et respectueuse politique américaine à notre endroit, fait en territoire canadien par monsieur Harding, fut-il un chloroforme? Le gouvernement canadien, serviteur de l'égoïsme des financiers ontariens, va-t-il se laisser prendre dans l'engrenage de négociations dangereuses?

Et, allons-nous consentir de sang-froid à une domination économique étrangère, aussi menaçante du point de vue politique? Nous savons déjà ce que nous coûte le lien impérial!

Voilà quelques points d'interrogation que nous voulions présenter à l'intelligence de nos lecteurs avant que ce numéro de la revue ne soit fermé. Il nous faut donc un peu de lumière sur cette "Confederation Canal and Power Company" et au moins un léger retour sur l'histoire du Saint-Laurent. Sait-on assez, par exemple, que les concessions de l'Angleterre, dans ses disputes territoriales avec les Américains, furent accompagnées de concessions analogues relativement au privilège de navigation sur le Saint-Laurent? En dix-sept ans d'intervalle, du traité de Washington de 1854 à l'autre traité de Washington de 1871, ce droit de navigation sujet à abrogation au début fut concédé à perpétuité, pendant que le privilège correspondant des Canadiens sur le lac Michigan était maintenu révocable par les États-Unis.

Nous osons espérer que les Canadiens sincères sauront se former bientôt des vues de plus en plus précises sur l'important sujet du creusage du Saint-Laurent. Ce sera un commencement d'opinion publique.

Anatole VANIER.

---

#### LA REVUE DU DROIT.

Ce périodique est entré dans sa deuxième année. *L'Action française* le félicite et lui fait ses meilleurs souhaits. Sous la direction de son fondateur, M<sup>re</sup> Eusèbe Belleau, et de ses secrétaires, M<sup>res</sup> Léo Pelland et J.-Maréchal-Nantel, il apporte chaque mois d'opportunes observations sur notre droit canadien. Depuis longtemps, on souhaitait la publication d'une revue où juges, avocats et notaires étudieraient la matière juridique. *La Revue du droit* comble un vide. Puisse-t-elle augmenter notre préoccupation des études de loi, trop négligées en notre province. Qu'elle se voue en particulier au service du droit français de la province de Québec.

## ENQUÊTE SUR LE NATIONALISME

---

*Les Lettres de Paris qui ont fait, l'année dernière, une enquête sur le nationalisme, nous avait priés de leur exposer les principes et les directions de notre œuvre. L'un de nos directeurs, M. Antonio Perrault, fut chargé de cette tâche. Nous croyons devoir reproduire ici son article qui remettra, devant l'esprit de nos lecteurs, la synthèse de notre doctrine. La rédaction des Lettres (no de janvier 1924) a fait précéder l'étude de M. Perrault, de la note suivante: "Nous donnons ici une réponse qui nous est parvenue trop tard pour être insérée dans le numéro de décembre, mais dont nous n'avons pas voulu, tant en raison de son intérêt intrinsèque que de la personnalité de son auteur, priver nos lecteurs..... Ancien président de l'Association de la Jeunesse catholique canadienne, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal, directeur de la Ligue d'Action française, membre de la Société royale (Académie) canadienne, M. Antonio Perrault était l'une des personnalités canadiennes les mieux qualifiées pour nous apporter l'écho d'une doctrine qui fait de plus en plus d'adeptes parmi l'élite de ses compatriotes, notamment parmi la jeunesse intellectuelle et qui mérite au premier chef d'éveiller également sur la terre de France un vif intérêt, une sympathie profonde".*

L'Action française de Montréal suit avec un vif intérêt l'opportune enquête ouverte dans les *Lettres* par M. Maurice Vaussard sur le nationalisme. Notre groupe, invité à collaborer, préfère ne pas exprimer d'opinion sur le fond même de cette difficile question. Du reste, le signataire de cet article ne possède pas la compétence requise pour traiter ce sujet du point de vue doctrinal, préciser les concordances ou les oppositions que le nationalisme moderne

entretient avec le principe des nationalités et le catholicisme. Nous indiquerons seulement l'attitude des Canadiens français à l'égard du problème national et la solution que veut lui apporter l'*Action française*. L'étude de ces précis est nécessaire à l'intelligence du concept "nationalisme". "Toute théorie générale du nationalisme", écrit justement M. O. de Halecki, "reste lettre morte aussi longtemps qu'elle n'est pas illustrée par des exemples concrets et vérifiée par les expériences de nations particulières."<sup>1</sup>

\* \* \*

Comment les quatre millions de Canadiens français (environ deux millions dans le Québec, six cent mille dans les huit autres provinces canadiennes, un million sept cent mille aux États-Unis), envisagent-ils le problème que soulève l'enquête des *Lettres* ?

Leur sentiment national n'a pas varié depuis 163 ans. Il est une réaction commencée en 1760 et qui se continue. L'*Action française* veut l'accroître, en préciser les conditions, la méthode et le but.

Ce sentiment est-il "patriotisme" ou "nationalisme" ? A lire les réponses à l'enquête des *Lettres* il n'est pas facile de tracer entre ces deux termes une ligne de démarcation. Notre peuple nomma toujours "patriotisme" l'effort qu'il soutient pour conserver son âme catholique et française, et "loyalisme" son respect du pouvoir établi, sa soumission au système politique créé par l'Angleterre et aux formes diverses qu'il prit au cours de notre évolution. Il vaut mieux, croyons-nous, appeler "patriotisme" l'attachement que portent nos gens à leur nationalité.

Pour éviter ici l'équivoque, nous avons de particulières

<sup>1</sup> Voir les *Lettres*, septembre 1923, p. 409.

raisons. "Nationalisme" servit parfois d'étiquette à quelques-uns de nos partis politiques. L'emploi de ce terme soulèverait contre un sentiment tout à fait légitime d'irritantes oppositions. Ainsi vers 1885, Honoré Mercier, chef du parti libéral québécois, prenant raison des différends survenus dans l'Ouest canadien entre Anglo-Canadiens et Métis, inaugura une politique dite "nationale"; il réussit à rallier la grande majorité de la province de Québec et en devint le premier ministre. Au mois de mars 1903, fut fondée, sous l'inspiration de M. Olivar Asselin, une "ligue nationaliste." M. Henri Bourassa fut le théoricien de ce groupe. Au parlement, à la tribune, dans la presse, il propagea des idées "nationalistes." Celles-ci cependant ne se limitaient pas à la défense des Canadiens français. Le Canada en 1899 commença de participer aux guerres de l'empire; il envoya des soldats pour aider l'Angleterre à dominer les Boers. Le "nationalisme" Asselin-Bourassa réagit contre l'impérialisme britannique, il dénonça Joe Chamberlain et ses amis ambitieux de maintenir la suprématie mondiale de l'Angleterre avec l'argent et le sang des coloniaux. La "ligue nationaliste" de 1903 voulait tenir le Canada hors des guerres de l'Angleterre, accroître son autonomie comme colonie anglaise jusqu'au jour où de Confédération elle deviendrait nation indépendante. La ligue, après avoir tenté de se transformer en parti politique (1907-1912), abandonna bientôt ces cadres rigides, se bornant à répandre ses théories par la parole et la plume. Ce groupe nationaliste, tout comme le parti national de 1885, se rattachait donc à la politique canadienne, non pas uniquement au service des Canadiens français comme race distincte. Ces mouvements d'opinion — surtout la ligue nationaliste — contribuèrent toutefois au réveil du senti-

ment national des Canadiens français. C'est un mérite qu'il convient de ne pas oublier.

Quoi qu'il en soit, "patriotique" ou "nationaliste", ce sentiment national s'identifie avec l'existence même de notre race.

Si nos ancêtres, venus tous de France, étaient demeurés au 18<sup>e</sup> siècle sous la domination de ce pays, le problème national ne se fut pas posé pour eux. La Nouvelle-France aurait grandi comme colonie de la mère-patrie, ou serait devenue une nation indépendante dominée par notre élément ethnique. Nous nous serions développés dans le sens de nos origines; un jour nous aurions constitué un État indépendant, appuyé sur un peuple, un territoire, une même langue et une même religion. Mais il y eut dans notre histoire l'année 1760.

1760 posa devant l'avenir de notre race un point d'interrogation. La France, renonçant à ce domaine colonial, le cédant à l'Angleterre, que devaient faire les soixante-cinq mille Français qu'elle abandonnait ici? Lâcheraient-ils pied à leur tour? Se soumettraient-ils à toutes les exigences du vainqueur? Accepteraient-ils, par exemple, la substitution des lois anglaises aux françaises, ainsi que l'ordonna le gouverneur Murray dès 1764? Se hâteraient-ils d'apprendre la langue anglaise et d'oublier la leur? Les ministres de Londres prêtant l'oreille aux dirigeants de l'Église anglicane et contrecarrant ceux de l'Église catholique, nos pères simplifieraient-ils la situation en se faisant protestants? La réponse affirmative de nos pères effaçait les traces de la France au Canada; nos difficultés ethniques et religieuses n'existeraient pas. Parce que nos ancêtres refusèrent de suivre cette voie de la déchéance, le problème national entra dans notre histoire. Il n'en est pas sorti depuis.

Le sentiment de race, qui, sans la coupure de 1760, se serait développé par croissance naturelle, spontanéité vivante, a été maintenu chez nous par la volonté, par une excitation rationnelle et disciplinée. Ce sentiment national apparut dans la vie de notre peuple quand la conquête entama l'intégrité de notre âme, quand ses énergies naturelles furent atteintes par la cession du Canada à l'Angleterre. Ce fut un acte de défense organique. Ce sentiment national continua d'exister parce que l'élément anglo-saxon voulut réaliser l'unité intérieure par une politique d'assimilation parfois brutale, parce qu'il voulut imposer ses façons de penser et de vivre, sans tenir compte des particularités de notre âme française.

A la minute même où les Français du Canada cédèrent devant les Anglais de Londres, ils manifestèrent leur vouloir de conserver leur particularisme de race. Les capitulations de Québec (18 septembre 1759) et de Montréal (8 septembre 1760), attestent l'expresse volonté de sauvegarder leurs droits essentiels, de conserver ici, malgré la défaite, les notes caractéristiques de leur nationalité, la religion et la langue, les lois et les coutumes. Dans le traité de Paris du 10 février 1763 le Roi de France apporta une nouvelle confirmation à ce vouloir-vivre collectif. L'Angleterre fut obligée d'en reconnaître la légitimité dans l'"Acte de Québec" de 1774.

Les luttes poursuivies depuis par les Canadiens français s'appuient donc à la fois sur la loi naturelle, assurant à chaque peuple le droit de vivre, de se développer, de grandir dans le sens de ses origines, et sur une loi positive, sur l'entente acceptée par le vainqueur et le vaincu.

Ces luttes durent encore. Notre pays n'a pas retrouvé l'homogénéité perdue en 1760. Deux nationalités princi-

pales constituent le fonds canadien, l'anglaise et la française. Toute tentative de les fondre, même de les unir, a échoué.

De 1760 à 1791, l'oligarchie bureaucratique essaie de soumettre cent mille Canadiens à la domination de quelques centaines de marchands anglais. Avec l'année 1791, ces efforts se couvrent d'un manteau constitutionnel qui cache mal les menées improbables de l'exécutif. "L'Acte d'Union de 1840" manifeste l'intention évidente de Londres d'en finir avec l'élément canadien-français; on unit la province du Bas-Canada (aujourd'hui le Québec) où demeurent les Canadiens français, à la province du Haut-Canada (aujourd'hui l'Ontario), où demeurent les Anglo-Canadiens. Ce nouveau système politique, espère-t-on, rendra maître absolu du pays l'élément anglo-saxon. Pour y mieux parvenir l'Angleterre abolit l'usage du français dans notre parlement; l'anglais devient seule langue autorisée. La lutte continue. Dès 1848, le français reconquiert sa place. Après vingt-cinq ans de ce régime, sa faillite devient évidente. On essaie d'un autre expédient. 1867 voit naître la Confédération canadienne, l'union du Québec, de l'Ontario, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick, auxquelles devaient s'ajouter, de 1867 à 1905, cinq autres provinces. La nouvelle constitution prend figure d'un traité explicite entre les deux races, d'une charte où chacune d'elle a inscrit les droits de son particularisme. Les Canadiens français, en grande majorité, se rallient à ce pacte fédératif. Enfin, pensent-ils, nous aurons la paix; voilà posées les assises de la nation canadienne. Illusion. Le système fédératif ne devait pas donner meilleurs résultats que celui de 1840. On ne saurait imputer cet échec à notre nationalité. Pendant quarante ans aucune voix discordante ne se fit entendre parmi nous au sujet de la Confédération; loyalement, les Canadiens français s'efforcent de

tirer le meilleur parti possible du nouveau système politique. Nos chefs répètent sans cesse: "union des races, entente, harmonie". Les Anglo-Canadiens profitent de notre complaisance pour s'écarter de l'esprit de la Confédération. Celle-ci fut constituée de deux éléments, le français et l'anglais qui signèrent le pacte de 1867 comme deux alliés et deux égaux. Pour assurer à la Confédération durée et progrès il fallait maintenir entre eux cette égalité de droits. Il fallait laisser chaque groupe ethnique se développer, conformément à ses aspirations nationales, dans l'ordre de la langue et de l'instruction, tout comme il pouvait le faire avant la signature de l'alliance. Il en fut tout autrement. A peine la Confédération a-t-elle existé cinq ans, que les Anglo-Canadiens commencent à pourchasser partout, hors le Québec, la pensée française et l'idée religieuse. L'école est la forteresse à laquelle de préférence l'élément anglo-saxon donne l'assaut; abolition des écoles catholiques en 1871 au Nouveau-Brunswick et en 1890 au Manitoba; en 1905, création de deux nouvelles provinces où l'on refuse au français plein droit de cité; même procédé suivi au Keewatin en 1912; depuis dix ans, persécution menée dans l'Ontario contre le français par les Anglo-Canadiens, secondés par la majorité des Irlandais.

A partir de 1910 les paroles d'harmonie et de bonne entente commencent à perdre leur empire sur l'esprit des Canadiens français. Tout contribue à les déchanter, à leur faire regretter leur consentement à la Confédération: mouvement impérialiste qui entraîne le Canada dans les guerres de l'Empire et retarde son essor vers l'indépendance; fédéralisme destructeur qui pourchasse partout les idées françaises et catholiques et s'attaque à l'âme même de l'un des groupes signataires de l'entente de 1867. On se convainc que la Confédération est un marché

de dupes. Elle énerve profondément nos forces nationales; elle fait perdre peu à peu aux Canadiens français leurs droits; elle les achemine petit à petit à l'assimilation, à la disparition comme race distincte. Que reste-t-il à faire ?

\* \* \*

Le groupe de l'*Action française*, formé il y a une dizaine d'années, propose aux Canadiens français une doctrine propre à maintenir en éveil le sens national, à faire reprendre à notre nationalité sa voie traditionnelle.

Fondée avec le but principal de remettre la langue française à la place qui lui appartient dans les différents domaines où s'exerce notre activité, en particulier le commerce et l'industrie, l'*Action française* a, depuis élargi le champ de ses efforts. Elle comprit que le maintien de la langue française au Canada dépend de causes profondes. C'est le changement d'un état d'âme, pensèrent ses directeurs, qui fera sortir nos gens de l'indolence, de la faiblesse, de l'oubli parfois qu'ils manifestent à l'égard du parler français. La langue est trop étroitement liée aux autres éléments constitutifs d'une nationalité pour que l'on puisse l'isoler de l'ensemble du problème national. Sans négliger la défense de la langue, l'*Action française* essaie d'embrasser dans une vue totale la survivance de notre nationalité.

Elle se préoccupe avant tout du sort des Canadiens français. Elle demande à cette race de se replier sur elle-même, de prendre conscience de l'ordre harmonieux où doit s'établir la vie normale d'un peuple, puis de tendre tous les ressorts de son âme pour se développer et grandir selon la hiérarchie des valeurs: progrès religieux et moral, intellectuel et économique. Elle demande aux Canadiens français de croire à la vertu de leur culture originelle, de

se hâter vers la supériorité, afin de faire tête aux flots montants de l'anglo-saxonisme submergeant les autres provinces canadiennes et les États-Unis. Pleine de confiance dans les notes essentielles de notre nationalité, l'*Action française* essaie de remettre en lumière le type d'homme exporté par la France sur nos rives et que marquèrent profondément trois cents ans de vie canadienne. C'est ce type ethnique, incarné par Samuel de Champlain, ses compagnons et ses successeurs, c'est ce type modifié par le milieu canadien, enrichi par ses trois siècles de lutttes et de sacrifices, que l'*Action française* veut perpétuer ici. Les colons venus au 17<sup>e</sup> siècle de la Normandie et du Poitou, de l'île de France et de l'Anjou, portaient en leur âme la vie française. Ils en avaient la plénitude. Durant un siècle, ils continuèrent d'entretenir cette vie à l'aide des secours intellectuels et moraux venus de leur mère-patrie. Sur ce fonds se dessina la physionomie que leur fit le séjour en terre américaine. En 1760, la figure morale de nos ancêtres laissait apercevoir à la fois les caractères de la race française et d'autres ajoutés par le nouveau milieu social. Si 163 ans de domination anglaise ne réussirent pas à effacer ce type ethnique, ils ont cependant atténué le relief de quelques-uns de ses traits. L'*Action française* veut restaurer ce type en sa beauté première, le débarrasser des apports anglo-saxons américanisés, lui refaire une pensée, lui redonner des sentiments où s'aperçoive le clair et limpide génie français. L'*Action française* veut donc entretenir dans les esprits un particularisme historique et traditionnel qui fasse obstacle à la centralisation et à l'unification. Pour cela elle rattache davantage nos gens à leurs traditions locales, à l'amour des hommes et des choses de leur coin de-terre, à la méditation de nos origines par une connaissance approfondie de l'histoire.

Notre groupe porte son attention à toute la famille française d'Amérique, aux frères de race disséminés dans les autres provinces canadiennes aussi bien qu'aux États-Unis. Il s'efforce de maintenir les liens de l'amitié française entre les Acadiens des provinces maritimes, les Canadiens français de l'Ontario, du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan, les Franco-Américains des États-Unis. Le Québec fut le berceau de cette race; il doit demeurer, pour tous les membres épars de notre famille, le foyer de vie catholique et française. Nous n'oublions pas, non plus, l'aide précieuse qui nous peut venir du pays des ancêtres dans cette lutte pour la survivance. Nul n'a mieux exprimé les sentiments de notre groupe envers la France que M. l'abbé Lionel Groulx. Le 2 février 1922, parlant à Paris, devant les *Publicistes chrétiens*, le directeur de notre revue disait:

“Nous l'aimons (la France) parce qu'à elle nous rattachent les liens du sang; parce que sa grande histoire, jusqu'au dix-huitième siècle, nous est commune. Nous l'aimons parce que d'elle et de Rome nous viennent toute notre vie intellectuelle, les meilleurs éléments de notre vie morale et chrétienne; nous l'aimons et nous l'admirons parce que, là-bas, en face d'une autre civilisation qui tente de nous séduire, l'âme française, l'intelligence française représentent à nos yeux l'humanité la plus haute, la plus fine, la plus ordonnée; et nous avons appris qu'au commencement de tout ce qui se fait de grand dans l'Église et dans le monde, il y a une pensée française.”

Mais vers quel but ultime tendent tous ces efforts? Je vous le dirai sans plus: vers la constitution d'un État français dans l'est canadien.

Les Canadiens sont à la croisée des routes: maintien de la Confédération avec perspective prochaine d'une association impériale plus onéreuse, ou perspective lointaine de

l'indépendance nationale; annexion aux États-Unis; séparation des provinces canadiennes, retrouvant liberté de vie et d'action. *L'Action française* favorise cette dernière alternative.

De solidarité impériale plus étroite, il n'y faut point songer. Elle hâterait du reste la rupture; les Canadiens finiraient par se fatiguer de cet onéreux régime; ils le sont déjà. Le lien britannique une fois rompu, la Confédération pourrait-elle se transformer en nation indépendante? Des obstacles d'ordre géographique et psychologique s'y opposent. Pourrait-on former un État unique de tous les pays d'Europe? Le Canada, qui occupe la moitié septentrionale de l'Amérique du Nord, égale en étendue les neuf dixièmes de l'Europe; la superficie du Québec seul dépasse celle de la France, de la Belgique, de la Hollande et de l'Italie réunies. Les habitants de l'ouest canadien sont étrangers à ceux de l'est; entre leurs territoires existe une solution de continuité géographique; de grands lacs posent entre eux une large zone de discontinuité que prolonge vers le nord un espace désertique. A cette brisure naturelle, s'ajoutent des obstacles d'ordre moral. L'ouest canadien a été récemment peuplé d'immigrants, quelques-uns venus de l'Europe centrale et des Îles Britanniques, une forte proportion des États-Unis. L'esprit américain y domine. Le sol, la disparité des races, des habitudes de vie distinctes, ont créé au Canada deux peuples, celui de l'Est, celui de l'Ouest, séparés par l'idéal, la géographie, les besoins économiques. Le peuple de l'Est n'est même pas uni. Le Québec et l'Ontario ne s'aiment pas. Au lieu d'entretenir une pensée de fraternité avec son voisin, l'Ontario l'aigrit par la façon injuste dont il traite les 300,000 Canadiens français qui vivent chez lui. C'est l'idée de l'Ontario qui anime le pouvoir fédéral, le porte à restreindre dans l'admi-

nistration fédérale l'emploi du français et à traiter en valets les fonctionnaires de notre sang. Le Canada, devenu État indépendant, serait plus que jamais exposé à cette rivalité de race et manquerait, pour subsister, d'un principe intérieur d'harmonie et d'unité.

Resterait l'annexion aux États-Unis. Les provinces de l'Ouest, où domine l'élément américain, la favoriseraient. Si les États-Unis voulaient s'emparer par la force de cette colonie anglaise, la résistance ne serait pas possible. Le voudront-ils? Cherchent-ils à s'annexer l'Est canadien dont l'entrée dans la République américaine ajouterait à leurs difficultés d'ordre religieux et scolaire? Des hommes d'État américains repoussent cet accroissement dangereux. L'on peut supposer que cette annexion ne se ferait que du consentement des intéressés.

Voici où intervient notre solution. Les Canadiens français, suffisamment forts et résolus, pourraient profiter des circonstances et constituer dans l'Est canadien un État français. Celui-ci, du reste, ne serait que la réalisation du dessein entretenu par nos pères. *L'Action française* ne fait que préconiser le retour au système politique, organisé par l'Angleterre en 1774, complété en 1791 et qui dura jusqu'à l'Acte d'Union de 1840. L'État du Québec demeura jusqu'à 1840 un État séparé, continuateur de la Nouvelle-France. Cinquante ans après la conquête, en 1810, le gouverneur Craig informait ses maîtres de Londres que le désir des Canadiens était d'être considérés comme un peuple distinct, se plaisant à parler de *nation canadienne*. Londres voulut faire échec à ces aspirations, briser notre avenir d'unité française, supprimer le Canada français comme entité politique distincte. En 1840, Londres fit contracter à notre race "un mariage mixte", selon l'expression de M. l'abbé Lionel Groulx. Quand le mariage fut dissous, les

Canadiens français auraient dû reprendre leur liberté. Nous fîmes une alliance où nous sommes aujourd'hui un contre huit. Puisqu'il apparaît maintenant que cette situation nouvelle n'est pas définitive, l'*Action française* demande à ses compatriotes de s'attacher aux aspirations anciennes, formées à l'époque lointaine où, par la conscience acquise de notre entité ethnique, s'éveilla chez nous l'idée de nationalité, de patrie, le rêve d'une indépendance française.

Mais nous ne voulons atteindre la réalisation de ce dessein que dans les limites tracées par le droit naturel et divin, dans l'accomplissement des devoirs de justice et de charité, imposés aux collectivités tout comme aux individus. Si le lien britannique, continuant de se relâcher, se brise un jour; si la Confédération, impuissante à unifier ses groupes hétérogènes, ne peut devenir une nation indépendante, les parties contractantes retrouveront leur liberté. Nous demandons aux Canadiens français de se préparer à cette éventualité, d'entretenir en leur âme un sentiment particulariste, vieux de trois cents ans, avec le vouloir de fonder dans le Canada oriental un État français.

Ces visées s'appuient sur des raisons d'ordre surnaturel. Si nous défendons notre intégrité française contre l'impérialisme et contre le fédéralisme assimilateur, c'est pour sauvegarder notre intégrité catholique et maintenir la vocation apostolique de la Nouvelle-France. Sans généraliser une théorie et lier dans une âme humaine la sauvegarde de l'idée religieuse à la pensée nationale, nous reconnaissons que les choses se tiennent ainsi chez notre peuple. Sans le maintien du catholicisme les Canadiens français se seraient anglicisés; sans la conservation de la langue et des ressorts intimes de l'âme française, nous risquions grandement d'aboutir au protestantisme. Catholicisme et génie

français, telles sont les sources où les Canadiens français puisèrent la force de surmonter les obstacles opposés à leur survivance de race distincte en Amérique.

La doctrine que propage l'*Action française*, on le voit, embrasse dans un ensemble harmonieux toutes les activités de notre peuple; elle les rattache au passé, les oriente vers un lumineux avenir. L'*Action française* sait que la constitution d'une nation est complexe, qu'elle est l'œuvre du temps, des circonstances, de la volonté de l'homme; que ces facteurs lui façonnent au cours d'un long travail une originale physionomie. Puisque le temps et les événements ne se passent point de nos actes libres, l'*Action française* les veut ordonner dans le sens de nos traditions. Le problème national des Canadiens français lui apparaît comme le problème même de toute leur vie. Elle en voit chacun des éléments, ceux qui constituent la vie normale d'un peuple: le progrès matériel, la valeur morale et la haute culture. Pour maintenir un principe de vie, la règle intérieure qui soutienne nos résolutions, développe nos aptitudes de peuple latin, l'*Action française* propose l'espérance d'un grand avenir. Elle demande à notre nationalité de développer chez elle le sens de la vie, d'affirmer sa volonté de durer et de grandir, afin d'atteindre à la pleine personnalité, à l'épanouissement d'un État propageant en Amérique la civilisation chrétienne et française.

Patriotisme? Nationalisme? Magnifique dessein, que justifient la loi naturelle, notre histoire, nos conditions politiques et sociales, trois cents ans d'efforts et de sacrifices.

Antonio PERRAULT,

*Professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.*

CE QU'IL FAUT LIRE

**Le principe des nationalités** de René Johannet. Certaines théories de l'auteur sont fort discutables. Mais l'ouvrage nous offre, sur un sujet de grande actualité, une puissante synthèse d'histoire. Et cette fois c'est l'édition définitive.

**Jugements d'Henri Massis.** Nous aurons prochainement en librairie la 2me série des jugements d'Henri Massis. Dans cette série nouvelle, c'est André Gide ou l'immoralisme, c'est Romain Rolland ou le dilettantisme de la foi, c'est Georges Duhamel ou le règne du cœur, etc., qui passent au tribunal du jeune critique. Henri Massis revendique les droits de l'absolu dans l'art et l'on sait quelle grande autorité il a déjà conquise.

**Le problème juif et le principe des nationalités** de Pierre Mignot. Ce volume qui appartient au Recueil Sirey, présente peut-être une solution chimérique du problème juif. Il donne tout de même à réfléchir. C'est l'œuvre d'un esprit grave qui peut nous aider à résoudre un problème devenu, pour nous aussi, fort angoissant.

**La littérature ennemie de la famille** de Louis Bethléem. Le directeur de la *Revue des lectures* continue ici, sous la forme du livre, ses vigoureuses et salutaires campagnes contre les malfaiteurs littéraires. L'on apprendra, dans ce dernier ouvrage, comment le mauvais livre s'attaque à la vie, à l'âme même de la famille. Pour être moins visible que la danse, la mauvaise lecture est un désordre moral aussi grave dans notre pays. Qui oserait mesurer, par exemple, les ravages des mauvais livres dans une ville comme Montréal? Que les parents désireux de défendre l'âme de leurs enfants et la paix de leur famille, lisent l'ouvrage de Louis Bethléem qui leur fournira de lumineuses directives.

LE RAPPORT DE L'ARCHIVISTE.

M. Pierre-Georges Roy a bien voulu nous envoyer son *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1922-1923*. Comme les années passées, c'est un beau et fort volume où peuvent se donner fête les amateurs d'histoire canadienne. M. Roy dont l'œuvre historique était déjà considérable, élève un beau monument. Notre bureau des archi-

ves n'existe que depuis trois ans. C'était un peu tard pour la plus vieille province du Canada. Grâce à M. Roy, nous sommes en train de rattraper le temps perdu. L'archiviste demande maintenant un temple où loger ses richesses. C'est raisonnable et juste. Assez longtemps nous avons amassé pour le feu; si nous amassions un peu pour la postérité!

### LA "FAMILLE CHOUINARD" de Jacques de Gaspé.

Histoire et généalogie d'une admirable famille canadienne dont "le plus beau titre de gloire... c'est d'avoir défriché et conquis à l'agriculture une bonne moitié de la paroisse de Saint-Jean-Port-Joli, une partie de la paroisse de Kamouraska, et plusieurs paroisses du comté de Rimouski". Et cela suffit, en effet, à la gloire d'une famille. En lisant l'introduction de ce volume, où se mêlent agréablement notre petite et notre grande histoire, puis en suivant l'essaimage prodigieux d'une famille de France à travers notre pays, chacun se sentira le courage plus fier. La "Famille Chouinard" est en vente chez l'auteur: Frère Sigismond, Nicolet, Qué. (Prix: \$2.00).

**Ouvrages divers.** Nous ne pouvons que signaler brièvement, mais avec l'espoir d'y revenir, *L'Anatomie et la physiologie animale* de l'excellent professeur L.-J. Dalbis, *La Visite des pauvres* du prince Ghika, précieux manuel de charité, *Les Partis-pris* d'Henri Ghéon, réflexions sur l'art littéraire. Parmi les ouvrages canadiens, notons particulièrement *Au temps de Benoit XV* de notre collaborateur Ernest Bildeau, où ce billettiste et chroniqueur-né déploie une fois de plus toute sa verve.

LIBRE.

### A PROPOS D'EXTRÉMISTES.

Aux imbéciles ou aux malfaisants de chez nous qui se plaisent à parler devant les Anglo-Canadiens des "extrémistes québécois", M. Héroux propose, dans le *Devoir* du 26 janvier, les quelques réflexions que voici:

"Ouvrez les journaux des deux provinces d'Ontario et de Québec, vous y trouverez des listes de souscription pour la défense des écoles bilingues de l'Ontario. Sur ces listes se peuvent lire les noms des plus grandes personnalités religieuses et civiles de notre race, ceux de petits enfants, de sociétés illustres."

"Ouvrez les journaux du Manitoba. Vous y trouverez la liste des quêtes faites de porte en porte pour l'*Association canadienne-française d'Éducation* de la province. Pourquoi ces quêtes? Pour défendre l'âme française des fils des pionniers de la province."

"Ouvrez le *Patriote de l'Ouest*. Vous y trouverez les listes de souscription à la *Caisse des Ecoles*. Pourquoi cette souscription? Pour assurer

encore la sauvegarde à l'école des traditions françaises de la génération nouvelle."

"Avez-vous jamais, dans un journal anglais de Québec, vu rien de pareil?"

Ces réflexions empêcheraient à coup sûr l'antienne de revenir aux tout prochains jours, si la peur, en un certain monde de la politique et du journalisme n'était pas d'être stupide, mais de ne l'être pas assez.

### LA SOCIÉTÉ CHAMPLAIN.

Cette société dont le siège est à l'Université de Toronto et qui existe depuis huit ans, publie "les matériaux de valeur et difficilement accessibles se rapportant à l'histoire du Canada". Le plus grand nombre des volumes publiés jusqu'ici (15 environ) se rapportent à l'histoire de la Nouvelle-France et sont vraiment de première valeur. Souscrire à l'œuvre de la Société Champlain, c'est donc contribuer à la diffusion de notre histoire dans les milieux anglo-saxons. Car il faut bien noter que chacun des volumes porte, en regard l'un de l'autre, le texte français et le texte anglais. Pour plus amples renseignements s'adresser à l'*Action française*.

### LE DROIT CIVIL DU QUÉBEC.

Dans la *Revue du Droit* (livraison de février 1924) M. le juge P.-B. Mignault rend un hommage ému à son défunt collègue, M. le juge L.-P. Brodeur. Il signale, en particulier, le souci de cet ancien juge de la Cour Suprême "de préserver de tout alliage étranger le droit civil de la province de Québec". Il convient de joindre, à cet égard, au nom du juge Brodeur, celui de M. le juge Mignault, lui-même. Ces deux juges de la Cour Suprême se sont appliqués à sauvegarder l'intégrité de notre droit civil. "Sur ce point capital, écrit M. le juge Mignault, il régnait une parfaite harmonie d'idées entre nous deux... Les causes de la province de Québec où il était question de droit civil, par exemple, de la responsabilité, du mandat ou du cautionnement, nous arrivaient à la Cour Suprême remplies de citations tirées du *common law*. Nous voulions empêcher cette pratique, qui nous paraissait dangereuse. Peu de semaines après ma nomination, j'eus l'occasion, avec le plein concours des juges Anglin et Brodeur, de protester contre cette habitude." M. le juge Mignault ajoute: "Qu'il me soit permis d'exprimer l'espoir que les avocats de cette province en prendront bonne note." Nous fai-

sons nôtre ce souhait du distingué magistrat. Ayons la fierté de nos lois françaises. Conservons-les comme l'un des éléments les plus précieux de notre nationalité.

### LE SUBIRONS-NOUS?

Voici le disque à légendes exclusivement anglaises que la compagnie de téléphone va tenter d'imposer à Montréal, avec l'établissement du téléphone automatique. Le subirons-nous? Il faut écrire tout de suite à la compagnie et lui dire proprement que ce disque n'entrera pas dans nos maisons. Qu'on nous donne un disque à légendes françaises ou bilingues. Faisons-le savoir, tout de suite, en langue courtoise mais franche. Il est plus que temps de dire à ces messieurs qu'ils ont fini de nous marcher sur les pieds.



### POURQUOI DÉFENDRE LA PURETÉ DE LA LANGUE?

Nous empruntons aux *Etudes* de Paris (5 janvier 1924) ce passage d'un fort vivant article de Paul Bernard sur "la crise du français et l'à peu près dans les idées et dans les mots". Paul Bernard nous apporte une éloquente justification des campagnes qu'a si longtemps soutenues ici Pierre Homier contre l'anglicisation des choses et des esprits et où se trouvent engagé véritablement l'avenir même de notre culture. "Il ne s'agit plus seulement d'une question de grammaire à résoudre, de la graphie des mots ou de la transmutation des vocables, ni même de l'évolution et de l'avenir de notre belle langue française; c'est l'esprit même de la race qui est en jeu; ce sont les qualités foncières de la pensée qui courent le risque, sous le flot montant des fautes de syntaxe ou de morphologie, de disparaître à jamais: la clarté, la justesse, la logique, l'équilibre, la précision, la noblesse, la simplicité, tout ce qui fait la force, le charme, l'éclat durable d'une œuvre littéraire, tout ce qui a fait l'âme et la grandeur intellectuelle de la France; car tout se tient dans la vie des nations, et l'esprit d'un peuple, intimement lié à l'idiome qu'il parle au point de ne faire qu'un avec lui, suivra toujours, inéluctablement, les destinées de la langue."

Les œuvres complètes de Louis Veillot. L'on sait que la publication des "Œuvres complètes" de Louis Veillot est commencée. La série comprendra 40 volumes dont 6 paraîtront chaque année. Le prix de chaque volume est de 18 francs, ou de 15 francs pour les souscripteurs. Beaucoup de nos lecteurs voudront mettre sur les rayons de leur bibliothèque l'œuvre classique du grand écrivain et du maître polémiste qui fut en même temps l'un des plus nobles caractères et l'un des esprits les plus bienfaisants du XIXe siècle. L'ouvrage sera en vente à l'Action française. On peut aussi souscrire chez nous à l'œuvre complète.

---

## LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

### NOS PUBLICATIONS

A l'heure où j'écris ces lignes, beaucoup de nos lecteurs, nous le présumons, ont entre les mains *Les Aventures de Perrine et de Charlot*. Ils ont accueilli comme un hôte privilégié, ce petit livre à couverture bleue, de mine à la fois si simple et si élégante, et ils l'ont lu tout d'un trait, comme l'on fait d'un conte doré ou d'une noble légende. Jacques Brassier avait dit ici-même que le livre serait beau par "l'accent héroïque" que sait mettre Mlle Claire Doveluy aux choses de notre histoire. Et c'est bien dans ce monde de la Nouvelle-France où toutes les âmes sont grandes sans le savoir, que nous fait pénétrer le nouveau roman. Perrine et Charlot, les deux petits orphelins d'Offranville qu'une bonne Providence amène à Québec aux approches de 1640, vont vivre dans un monde où il y a M. de Montmagny, les Le Gardeur de Repentigny, de Tilly, les Le Neuf de la Poterie, le Père Jogues, Olivier le Tardif, Jean Nicolet, Godefroy de Normanville, Jean Bourdon, Marie Rollet, Marie de l'Incarnation, Madame de la Peltrie, etc., etc. Voilà l'histoire lointaine et si peu connue qui nous est narrée, sans pédantisme, mêlée aux aventures des orphelins. C'est la période des fondateurs, celle qui a le parfum des grands bois et des commencements héroïques. *Les Aventures de Perrine et de Charlot* nous sont racontées dans un style bref et clair, qui s'empanache volontiers de poésie, mais d'une poésie sobre qui enchantera l'esprit des enfants sans le brouiller. Nous ne dirons point que le livre est sans défaut. Et par exemple, nous avouerons que le retour de Charlot en France nous a quelque peu désappointé. Capturé par les Iroquois, puis par les Hurons, nous

avons tant hâte de le suivre dans les missions des Jésuites ou à la suite des coureurs de bois. Et Mlle Daveluy sait si bien reconstituer, jusque dans le menu détail, cette vie d'autrefois. Mais enfin le voyage de France ne manque pas lui-même d'intérêt. Les enfants s'y plairont beaucoup. Et souvent, d'un bout à l'autre du roman, les grandes personnes elles-mêmes trouveront à s'émouvoir délicieusement. Avec les livres de Joyberte Soulanges, il n'existe rien d'aussi beau dans notre littérature, pour les petits de chez nous. Mlle Daveluy nous laisse espérer une suite aux *Aventures de Perrine et de Charlot*; cette suite, nous l'espérons de tout notre cœur.

*A la gloire de Dollard*, par M. l'abbé Julien Perrin, vient aussi de paraître. Voici encore une résurrection d'histoire et qui est faite pour les enfants et pour les collégiens. L'ouvrage fait partie de cette littérature que n'a cessé d'inspirer depuis quelques années, le nom magique du grand héros de la Nouvelle-France. L'on sait la puissance irrésistible des images et des spectacles sur l'esprit et le cœur des enfants. Voici une mise en scène où tout est pur et grand, où prie et agit la plus haute humanité. *A la gloire de Dollard*, drame à spectacles, avec cinq planches de Dubois, permettra de recomposer, dans les cours de collège, au moyen de figurants, de pantomimes et de dialogues, toute l'histoire de 1660. C'est une des meilleures contributions que l'on pouvait apporter à la fête du 24 mai; il faut remercier M. l'abbé Perrin, d'avoir compris, après les grands succès déjà obtenus par son drame, que de telles œuvres doivent franchir les murs d'un collège.

Nous avons en préparation pour le mois prochain, ou pour le mois d'avril, deux autres ouvrages: une édition française de l'*Évangéline* de Longfellow et *Notre Maître, le Passé* de l'abbé Lionel Groulx. Nous manquons depuis longtemps d'une bonne traduction littérale du poème de Longfellow; celle de Pamphile Lemay, qui est en vers, altère le texte presque fatalement. Nous voudrions offrir à nos lecteurs une traduction qui serrât d'aussi près que possible le vers du poète américain, et qui, en même temps, pût présenter le poème en une petite brochure élégante, assez illustrée pour aider l'évocation poétique.

*Notre Maître, le passé*, sera le recueil d'un certain nombre d'articles d'histoire, dont quelques-uns ont déjà paru en cette revue. Écrits au hasard des heures ou des anniversaires, ces articles ont fini par présenter en larges fresques la suite continue de notre histoire.

Nous n'avons guère de goût ici pour les recueils d'articles ou les feuilles éparses. Mais nous croyons que ce prochain ouvrage de notre directeur aura l'unité véritable des livres organiques. Ce sera de l'histoire en tableaux: celle qui s'imprime plus fortement que toute autre dans les esprits.

### PROPAGANDE PAR LA CONFERENCE

A l'Action française nous croyons que pour réveiller le sens national, il faut commencer par le commencement: ce qui veut dire enseigner à nos gens de quelle race et de quelle histoire ils sont et leur en inspirer la fierté. A notre sens nous ne sortirons jamais de l'indifférence patriotique ou du patriotisme d'instinct, aussi longtemps que nous n'aurons pas trouvé les moyens de vulgariser l'histoire canadienne et d'en imprégner tous les esprits. Redisons-le ici une fois de plus: c'est parce que nous avons compris cette nécessité que, dans la revue, nous faisons si large la part aux choses de l'histoire canadienne, que nous avons institué nos pèlerinages historiques et donné à la fête de Dollard, le grand élan qu'elle va garder.

A tous ces moyens de propagande, notre directeur joint aussi la conférence, aussi souvent que ses autres besoins le lui permettent. C'est ainsi que depuis notre dernière livraison, il est allé traiter un sujet d'histoire du Canada à Québec, aux Trois-Rivières et à Farnham. A Québec, il était l'invité du Cercle Casault de l'A. C. J. C. et il parlait au profit des écoles ontariennes. Comme cette conférence eut lieu dans la grande salle de l'université, voici en quels termes tout à fait aimables, le chroniqueur qui signe "Laval" en a voulu parler dans le *Canada français* de février: "Grâce à une parfaite organisation dont les jeunes, quand ils le veulent, ont toujours le secret, ils réussirent à faire salle comble. C'est un succès dont il faut les féliciter. Et, en une heure durant, interrompu par de fréquents applaudissements, M. le conférencier, avec une conviction chaude et communicative, avec une grande maîtrise, et en un langage plein de charme et de poésie, parla de nos foyers, de ces pierres sacrées qui sont les bases solides et de plus en plus nécessaires de tout notre édifice social". Ajoutons, pour notre part, que notre directeur est revenu enchanté de son voyage et de l'admirable jeunesse qu'il a rencontrée là-bas.

### L'ACTION FRANÇAISE ET LA PRESSE

Nous recevons notre part de horions de la presse des politiciens et des snobs. Pour les uns et pour les autres, nous sommes les empê-

cheurs de danser en rond, les empêcheurs de la bonne entente dans l'abdication. Et nous sommes de la race méprisable des patriotes qui osent mettre le courage avant la tranquillité, la race avant le parti. Nous ne songeons guère à tenir compte de ces attaques plus méchantes que dangereuses, et il y a telle de ces gazettes ou de ces revuettes qui n'est pas assez riche pour nous payer la réclame que nous lui ferions par une riposte.

Mais il arrive aussi, et même souvent, que la presse respectable et libre rend hommage à notre labeur et il nous est bien permis de nous en apercevoir. Parmi ces hommages tout récents, recueillons celui que nous adressait le 15 février dernier, le *Droit* d'Ottawa qui sait un peu, croyons-nous, où se trouvent les bons soldats de la cause nationale. Après avoir rappelé quelques-uns des bons souhaits que nous apporta notre courrier du jour de l'an et que Jacques Brassier recueillait dans sa dernière chronique, E. R. du *Droit* veut bien ajouter: "Tous ces témoignages de haute valeur ne peuvent être que le meilleur encouragement du monde pour l'"Action française" que tout Canadien français se devrait faire un devoir de lire et de relire. Notre beau Canada français n'aura jamais trop de publications de ce genre, et jamais assez de lecteurs de ces publications".

Notre excellent ami, Eugène l'Heureux, a voulu commenter, pour sa part, dans son premier-Chicoutimi du 7 février, l'article du Dr Beaudoin sur la mortalité infantile, le premier de notre nouvelle enquête. Et l'article débute par ce compliment: "*L'Action française*, cette vaillante petite revue de Montréal qui ne néglige rien de tout ce qui peut accroître la force et la fierté de la race canadienne-française..." C'est aussi M. Ferdinand Bélanger de *l'Action catholique*, qui s'empare de la finale d'un récent article de M. Perrault sur "Nos amis de l'ouest", et qui l'adresse aux bons vieillards pacifiques qu'effraient les coups de langue et de plume des jeunes, comme s'il n'y avait que les jeunes à se montrer mécontents d'un certain état d'esprit. Car elles sont bien de M. Antonio Perrault, qui n'est plus tout à fait un jeune, ces lignes vigoureuses jusqu'à donner des frissons épileptiques aux snobs et aux bonne-ententistes": 1700 laissa aux Canadiens français une mentalité de vaincus. Ils ont peine, dirait-on, à s'en défaire. De leurs mains ils forgent les liens qui les asservissent; ils sont les artisans de leur infériorité. Sont-ils bousculés, bafoués, traités en parias? C'est bien, disent les uns; c'est la faute aux patriotes, répètent les autres. Soyons plus dignes, plus fermes, plus hommes, et

les Anglo-Canadiens nous estimeront davantage Notre attitude de chiens battus et suppliants ne nous vaut que leur mépris”.

Au moment où nous achevons ces lignes, la *Liberté* de Winnipeg nous arrive avec une reproduction de l'article de M. Perrault, in extenso.

### LA "GAZETTE DE LAUSANNE" ET LE CANADA FRANÇAIS

La "Gazette de Lausanne", le grand journal suisse, a publié récemment, sous la signature de Georges Rigassi, une vingtaine d'articles sur notre pays. Ceux que nous avons pu lire sont généralement très au point. Le 14<sup>me</sup> et le 15<sup>me</sup> article sont consacrés au Canada français. Voici comment, par exemple, le collaborateur de la "Gazette de Lausanne" juge notre réveil français de ces derniers vingt ans et en particulier l'attitude de l'*Action française*:

"De pareilles maladresses, en agissant comme un coup de fouet sur les Canadiens français tentés de se laisser angliciser ou de s'endormir dans une sécurité un peu trompeuse, ont hâté ce mouvement de réveil national qui débuta vers 1905 sous l'impulsion d'une élite d'intellectuels. Au premier rang de ces animateurs se trouvent deux hommes très remarquables à des titres divers, M. Henri Bourassa et l'abbé Lionel Groulx. Publiciste de forte culture et de grand talent, orateur éloquent et très populaire, polémiste vigoureux et mordant, M. Bourassa est le véritable chef du mouvement nationaliste, et même ses adversaires ne peuvent s'empêcher de le respecter pour sa loyauté, son courage et la haute dignité de sa vie. Ancien député au Parlement fédéral, M. Bourassa a décliné toute réélection afin de pouvoir se consacrer tout entier à son apostolat et à son journal *Le Devoir*, un des rares journaux canadiens qui soient vraiment indépendants. M. Groulx, professeur d'histoire du Canada à l'Université de Montréal, est le chef de l'*Action française*, une ligue qui n'a rien de commun avec celle de Daudet et de Maurras et qui s'est donné pour tâche de réveiller dans l'âme canadienne la fierté de la race. Il dirige une petite revue très vivante et il est lui-même un écrivain de talent. Ces deux chefs sont entourés de tout un état-major de collaborateurs qui ont chacun leur compétence spéciale et qui forment un groupe très militant et cohérent, plein d'ardeur et d'idéalisme".

"Cette avant-garde franco-canadienne lutte pour la pureté de la langue française, pour l'affranchissement économique du Canada français, et contre l'anglomanie où se complaisent certains milieux bourgeois. Elle estime aussi que le régime fait depuis une vingtaine

d'années à la langue française dans tous les services fédéraux est un régime de lésinerie et de marchandage, qui constitue une application déloyale du pacte fédéral. Elle se plaint que les Canadiens français, qui forment environ le tiers de la population canadienne, sont loin de jouir du tiers d'influence dans l'administration publique et n'y sont pas représentés dans une proportion équitable. Elle mène des campagnes habiles et tenaces pour sauvegarder en toute occasion les droits et les traditions de la population française".

"L'Action française va même plus loin. Jugeant à tort ou à raison que la Confédération, tiraillée entre l'impérialisme britannique et l'impérialisme américain, risque fort de s'acheminer à une rupture, elle entend n'être pas surprise par les événements et, en 1922, elle a institué une enquête très complète sur l'avenir politique du Canada. Les écrivains, les juristes, les économistes qui ont participé à cette enquête rêvent tous d'un Etat français d'Amérique complètement indépendant. "Le Canada, disent-ils notamment, a un autre rôle à jouer que celui de servir de colonie d'exploitation au profit de l'Empire britannique ou de se laisser absorber par les Etats-Unis, et dans les prochaines transformations politiques, le Canada offre tous les éléments propres à la constitution d'un Etat autonome. Nous ne songeons nullement à briser le *statu quo*; mais notre devoir est de préparer l'avenir".

"Pour le moment, ces idées ne sont professées que par une minorité d'intellectuels et elles n'ont pas encore pénétré la masse; mais il y a là un mouvement dont il faut tenir compte et qu'on ne peut négliger dans une enquête sur le Canada. Ce qui est certain, c'est que, depuis quelques années, il y a quelque chose de changé dans le Canada français".

"Personne ne saurait dire ce que nous réserve à l'avenir ce peuple d'une si robuste vitalité et qui commence à prendre conscience de ses forces".

Nicolas TILLEMONT.

---

#### "THE STATUS OF THE FRENCH LANGUAGE IN CANADA."

Ce nouveau plaidoyer de M. le sénateur Belcourt en faveur de la langue française se recommande, comme toutes les œuvres du courageux sénateur, par sa clarté et sa vigueur argumentative. Si la justice et le bon sens n'avaient besoin que d'être défendus brillamment pour triompher, il y a longtemps que le président de l'Association d'éducation canadienne-française d'Ontario aurait gagné sa partie. N'importe; il nous donne une magnifique leçon de ténacité; et chez nous c'est peut-être la première condition pour vaincre

## RENOUONS LA TRADITION

---

Notre force financière favorisera puissamment nos progrès matériels et même intellectuels. L'une des causes de notre faiblesse relative, c'est que nous avons perdu les bonnes habitudes d'épargne que nos pères tenaient de leurs aïeux français. Renouons la tradition. Rapprenons l'économie à nos enfants. Ouvrons-leur un compte d'épargne, où ils déposeront les millions de sous qu'ils gaspilleraient. Ils acquerront ainsi la notion de la valeur de l'argent et le sens de l'économie. L'ambition leur viendra d'arrondir leurs dépôts. Si bien qu'au bout de quelques années, chacun aura à son crédit un joli pécule, et le groupe canadien-français disposera d'une somme importante.

*La Banque d'Hochelaga*, fondée en 1874 et dont l'actif dépasse 71 millions, offre, pour le succès de cette œuvre nationale, la collaboration de son personnel diligent. Dès demain, amenons nos enfants à la succursale la plus proche.

Mathématiques, sciences, lettres et langues  
en français et en anglais.  
Préparation aux examens. Cours classique.  
Cours commercial. Leçons particulières.

### RENÉ SAVOIE, I.C. et I.E.

Bachelier ès-arts et ès-sciences appliquées

238, rue Saint-Denis

Téléphone: Est 6162

MONTREAL

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

# Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal

Préparant aux Situations supérieures du Commerce,  
de l'Industrie et de la Finance.

BIBLIOTHEQUE ECONOMIQUE

MUSEE COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Délivre les diplômes de "LICENCIE en SCIENCES COMMERCIALES", de "LICENCIE en SCIENCES COMPTABLES et de DOCTEUR en SCIENCES COMMERCIALES".

Le diplôme de "LICENCIE en SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans L'"Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans L'"Association des comptables de Montréal" (Chartered accountant).

Des BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Cours spéciaux le soir : Comptabilité (Théorie et Pratique), Expertises comptables, Mathématiques financières, Assurances, Banque, Droit commercial, Economie politique, Langues étrangères, etc.

**Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au Directeur des Études.**

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

## Que voulez-vous devenir...

### Chimiste? Ingénieur? Architecte?

Pour chacune de ces trois carrières, il n'existe à Montréal, qu'une institution canadienne-française réellement accréditée :

#### **L'École Polytechnique de Montréal**

C'est là, et là seulement, qu'on donne une formation véritablement complète et solide.

Cours lumineux, pratique, d'une doctrine approfondie et sûre, matières enseignées par des pédagogues accomplis, spécialistes "calés" !

A l'école Polytechnique, vous n'acquerrez pas cette formation hâtive, superficielle, ces connaissances mal digérées des cours "en 6 mois, 25 leçons, succès garanti" : Vous y prendrez, au contraire, par un travail consciencieux et persévérant, le bagage scientifique et pratique nécessaire pour faire de vous "une autorité" dans la carrière que vous aurez embrassée.

---

## L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

M. Augustin FRIGON, directeur

Téléph. Est 3477

- 228 rue Saint-Denis, Montréal

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

# “L'ABITIBI”

---

La région de l'Abitibi ouverte à la Colonisation en 1912, compte maintenant une population de 16,000. Quinze belles paroisses parfaitement organisées s'échelonnent maintenant le long du chemin de fer Transcontinental, sur une distance de 120 milles, de Senneterre à La Reine.

Le Colon qui va s'établir aujourd'hui dans l'Abitibi, n'arrive plus dans une région inhabitée. S'il a quelques ressources il peut trouver dans toutes ces paroisses des lots dont le défrichement est plus ou moins avancé, et que leurs propriétaires désireux d'aller s'établir plus loin, peuvent céder à des prix avantageux aux petites bourses. Les curés, les notaires, les principaux marchands de chacun de ces endroits accueillent avec bonté le nouvel arrivant et sont heureux de lui donner tous les renseignements dont il a besoin pour faire le choix d'un bon morceau de terre.

Nous conseillons donc aux cultivateurs de nos vieilles paroisses qui ont des fils à établir, d'aller visiter l'Abitibi. Pour quelques centaines de piastres, ils les placeront sur des fermes dont la valeur augmente de jour en jour.

Pour toute demande de renseignements, on est prié de s'adresser à l'Honorable Monsieur J.-E. PERREULT, *Ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, Québec.*

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE, chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre

## C'est faire de l'action française intelligente...

...que d'acheter de préférence chez nos compatriotes, surtout lorsqu'ils rivalisent *avantageusement* avec la concurrence dans leurs prix et la qualité de leurs produits.

**La maison J. Christin & Cie.,**

FABRIQUE DE BOISSONS GAZEUSES,

est du nombre de celles qu'il faut connaître et encourager. Fondée en 1885, la maison Christin, entièrement canadienne-française, est non seulement de vieille renommée, mais — ce qui vaut mieux encore — d'excellente et irréprochable réputation.

### Encouragez-la

Votre bourse y trouvera son bénéfice, votre palais, satisfaction et plaisir, car ses liqueurs gazeuses sont vraiment exquises au goût et fort rafraîchissantes.

---

Donnez-nous votre commande par téléphone ou par lettre aujourd'hui même.

---

**J. Christin & Cie., Limitée**

TÉLÉPHONE: Est 1594

**21, rue Sainte-Julie, - - - Montréal**

En face du no 180 St-Denis.

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

LES PRODUITS

“ JOUBERT ”

SONT DE

QUALITÉ

DEMANDEZ-LES

LAIT, CRÈME,  
BEURRE,  
CRÈME à la GLACE.

*J. Joubert*  
LIMITÉE

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

## A Messieurs nos Clients:-

Pourquoi vous causer tant d'eunuis avant la préparation de votre rapport sur l'impôt du revenu ?

Rappelez-vous que notre comptable est gratuitement à la disposition de tous nos clients. Un mot, nous vous l'enverrons; votre rapport sera préparé sans aucun ennui ni frais et à la date voulue.

## A ceux qui n'ont pas encore l'avantage d'être nos clients:-

Confiez-nous vos assurances.

Payez les mêmes primes qu'ailleurs.

Bénéficiez des avantages que seuls peuvent vous donner

---

**Les bureaux d'assurances "GOORA"**

BUREAU-CHEF

**10, rue Saint-Jean, Montréal,**

Téléphone: Main 0912

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour son bénéfice, le vôtre et le nôtre —

# NOUVEAUTÉS

## Perrine et Charlot

Par Marie-Claire Daveluy

- Roman historique pour la jeunesse** — Beau volume orné de vingt dessins, par McIsaac..... .75  
Edition numérotée et paraphée par l'auteur, couverture de luxe en 2 couleurs..... 1.25  
**Energies Redemptrices**, par Hermas Bastien, 1 vol. 5 x 7, pp., broché..... .60

### EN PREPARATION

- Gloire à Dollard**, par Julien Perrin, P.S.S.—Pièce à grand spectacle, en deux tableaux, ornée de 5 gravures par Dubois; couverture illustrée et en 2 couleurs, 5½ x 8, broché..... .25

### OCCASIONS

- Nouvelles et contes de Bêtes**, par le Dr Boucher, sur papier couché, illustré à profusion en de mi-ton, 175 pp. 6 x ½ cartonné, valeur .75.... .35  
**Enfants et animaux**, par Solange Pellat, nomb. illustration, 175 pp. 5½ x 8½ cartonné, val. .60 .25  
**La vie catholique dans la France contemporaine**, par Beaudrillart, Lamy, Cochin, Joly, etc. 5x 8, broché, valeur .75..... .25  
**L'indépendance économique du Canada français**, par Errol Bouchette, valeur 2.50..... .75  
**A travers la France chrétienne**, portraits et mélanges, par P. de la Gorce, 5 x 7, 221 pp., broché, valeur .60..... .25  
**Etudes et figures**, variétés littéraires, par André Bellessort, 5 x 8, 290 pp., broché, valeur .75..... .25  
**Per Crucem ad Lucem**, lettres et discours du cardinal Mercier, 5 x 8, 325 pp. broché, valeur .50.. .20

## *l'Action Française*

369, rue Saint-Denis,

Montréal.

CATALOGUES GRATIS

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

# A NOS AMIS

---

Vous connaissez l'oeuvre de notre maison.

Si vous la jugez utile au développement économique du Canada français, invitez vos amis et connaissances à traiter de préférence avec nous.

En pareille matière un acte vaut cent discours.

**Versailles Vidricaire**  
**Boulais**  
UNITE

**MONTREAL QUEBEC OTTAWA**  
**BUREAU-CHEF:**

**Imm. Versailles, Montréal. Tél: M. 7080**

Recommandez-vous de l'ACTION FRANÇAISE chez l'annonceur pour —  
son bénéfice, le vôtre et le nôtre

LUNDI, 17 MARS



56<sup>e</sup>

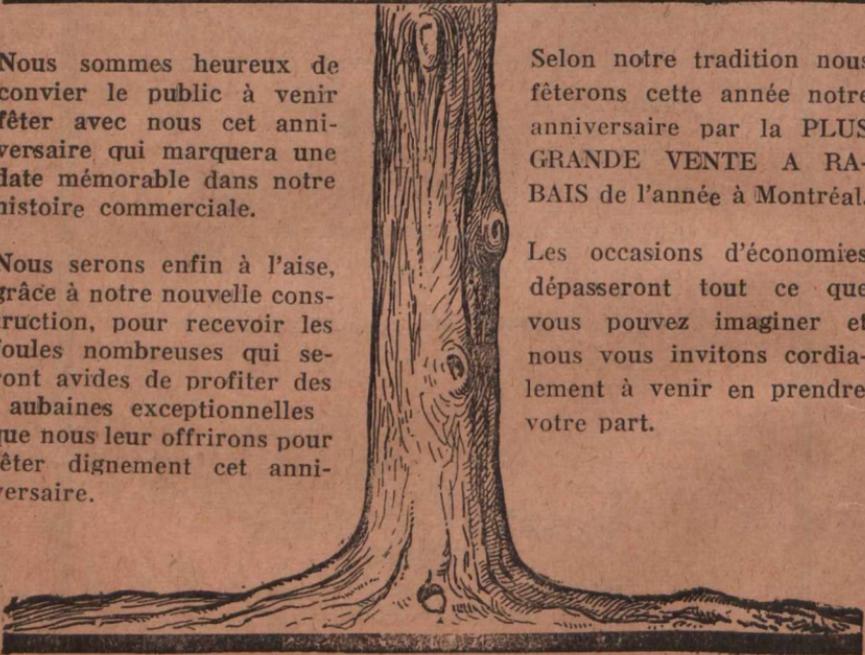
# ANNIVERSAIRE

Nous sommes heureux de convier le public à venir fêter avec nous cet anniversaire qui marquera une date mémorable dans notre histoire commerciale.

Nous serons enfin à l'aise, grâce à notre nouvelle construction, pour recevoir les foules nombreuses qui seront avides de profiter des aubaines exceptionnelles que nous leur offrirons pour fêter dignement cet anniversaire.

Selon notre tradition nous fêterons cette année notre anniversaire par la PLUS GRANDE VENTE A RA-BAIS de l'année à Montréal.

Les occasions d'économies dépasseront tout ce que vous pouvez imaginer et nous vous invitons cordialement à venir en prendre votre part.



**Dupuis Frères**

Le Magasin du Peuple

Rues Ste-Catherine, Demontigny, St-André, St-Christophe

- - - Montréal